Lieu historique national du Canada du

RANCH-BAR U

Plan directeur

Parcs Canada Parks Canada

Canada

© Sa Majesté la Reine aux droits du Canada,
représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2005

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada
Lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U : plan directeur / Parcs Canada.

Publ. aussi en anglais sous le titre: Bar U Ranch national historic site management plan.
ISBN 0-662-74351-2
No de cat.: R64-317/2005F

1. Lieu historique national du Ranch-Bar U (Alb.)--Gestion. 2. Lieux historiques--Canada--Gestion. 3. Lieux historiques--Alberta--Gestion. 4. Parcs nationaux--Canada--Gestion. 5. Parcs nationaux--Alberta--Gestion. I. Titre.

FC3664.B36P2714 2005 971.23'4 C2005-980166-2

Also available in English

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA

DU RANCH-BAR U

Plan directeur

novembre 2005

Avant-propos

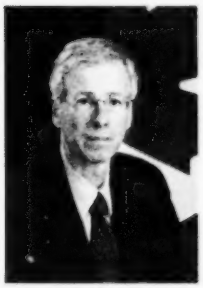

Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada incarnent l'essence même de notre pays. Ils participent à définir qui nous sommes et ce que nous sommes. Ce sont des endroits magiques, merveilleux et indissociables de notre patrimoine. Chacun d'eux a sa propre histoire à nous raconter. Mais, ensemble, ils conjuguent les richesses du passé aux promesses de l'avenir et rassemblent les Canadiens et les Canadiennes.

Notre vision consiste à ce que chacun des lieux historiques nationaux du Canada, qu'il soit de propriété fédérale ou non, présente une bonne santé commémorative et à ce que notre réseau de lieux nationaux continue à évoluer au rythme de l'évolution du pays. Nos lieux historiques nationaux seront pour tous les Canadiens et les Canadiennes des lieux d'expérience et d'apprentissage. Ils aideront nos collectivités à être dynamiques et créatives, tout en contribuant à nos efforts visant à revitaliser les villes du Canada. Ensemble, comme fiduciaires, nous allons conserver ces endroits au profit de l'actuelle génération et de celles qui suivront, tout en veillant à ce qu'ils contribuent à une plus grande viabilité économique et une meilleure santé écologique dans tout le Canada.

Notre vision consiste également à représenter chacune des régions naturelles terrestres et marines du Canada par au moins un parc national ou une aire marine nationale de conservation; à maintenir tous les parcs nationaux en bonne santé écologique; à ce que chaque aire marine nationale de conservation fasse la promotion d'une utilisation viable et saine de nos ressources marines du point de vue de l'écologie, d'une manière qui harmonise les pratiques de conservation aux activités humaines; et à ce que tant les parcs nationaux que les aires marines nationales de conservation soient des endroits offrant à tous les Canadiens et les Canadiennes la chance d'en vivre l'expérience et d'en profiter.

Ces principes constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U. Vous me permettrez de témoigner ma plus sincère appréciation aux nombreux Canadiens et Canadiennes qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que The Friends of the Bar U Historic Ranch Association qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U.

Le ministre de l'Environnement,

Stéphane Dion

106-03163/

Énoncé de la recommandation

Plan directeur
du lieu historique national du Canada
du Ranch-Bar U

Recommandé aux fins d'approbation par :

Alan Latourelle
Directeur général de l'Agence
Parcs Canada

Peter Lamb
Directeur, Unité de gestion de Waterton
Parcs Canada

Table des matières

Le ranch Bar U : Un endroit d'une importance historique nationale vi

1. Introduction 1

1.1 Le ranch Bar U et le réseau de lieux historiques nationaux 2

1.2 Intégrité commémorative 3

2. Le ranch Bar U : La situation actuelle (1995-2003) 6

2.1 Gestion des ressources culturelles 6

2.2 Programme de mise en valeur du patrimoine 8

2.3 Visiteurs et services et installations pour les visiteurs 11

2.4 Gérance environnementale 13

2.5 Partenariats 14

2.6 Administration et opérations 15

3. Une vision pour le ranch Bar U 16

4. Le plan directeur 18

4.1 Mise en valeur du patrimoine 18

4.1.1 Un ranch en exploitation 19

4.1.2 Centre d'accueil 21

4.1.3 Belvédères 23

4.1.4 Siège des opérations du ranch 23

4.1.5 Les champs 25

4.1.6 Diffusion externe 27

4.2 Protection du patrimoine 27

4.2.1 Grands pâturages libres 28

4.2.2 Complexe des bâtiments du ranch 29

4.2.3 Bâtiments historiques 30

4.2.4 Corrals, enclos, clôtures, dispositifs de contention du bétail et chutes à bétail 33

4.2.5 Objets historiques et artefacts 34

4.3 Services et installations pour les visiteurs....35
4.3.1 Services de base....35
4.3.2 Activités spéciales....36
4.4 Marketing du ranch Bar U....37
4.5 Gérance environnementale....38
4.6 Participation du public et partenariats....39
4.7 Administration et opérations....40
4.8 Énoncé de décision concernant l'évaluation environnementale....41

5. Mise en oeuvre et évaluation du plan directeur....43

Le ranch Bar U :
Un endroit d'une importance historique nationale

Le ranch Bar U a été désigné lieu historique national du Canada en raison du rôle important qu'il a joué dans l'industrie de l'élevage au Canada.

En 1881, Premier ministre Sir John A. Macdonald présenta à la Chambre des communes un projet de loi qui autorisait les particuliers et les entreprises à affermer des pâturages dans le Nord-Ouest du pays. La réponse fut instantanée et extrêmement positive. En Alberta, les avant-monts devinrent rapidement le centre d'un élevage de bétail de très grande envergure, y compris au ranch Bar U. Le ranch Bar U et une poignée d'autres grandes entreprises dominèrent l'industrie de l'élevage durant les années 1890. La pression exercée par les agriculteurs et les petits éleveurs eut pour effet de réduire les vastes pâturages, et le dur hiver de 1906 marqua la fin de l'époque des vastes ranchs au Canada. Le ranch Bar U fut l'un des quelques ranchs à survivre et, sous la direction successive de Fred Stimson, George Lane et Pat Burns, il prospéra jusqu'au milieu du XX^{e} siècle. Ces hommes ont été chacun à leur époque des leaders dans l'industrie de l'élevage. Le ranch Bar U a été l'un des grands ranchs les mieux gérés, et a servi de centre de formation pour de nombreux éleveurs de bétail.

De 1882 à 1902, Fred Stimson et la North West Cattle Company ont pratiqué l'élevage en parcours libre. Cette période se caractérise par un arrangement clairsemé de bâtiments au siège des opérations du ranch. Stimson a par la suite ajouté progressivement des bâtiments, des enclos et des clôtures à mesure qu'il s'adaptait aux circonstances changeantes.

Sous l'égide de George Lane et de ses partenaires, durant la période comprise entre 1902 et 1927, le ranch Bar U s'est définitivement acquis une réputation internationale comme centre d'élevage par excellence pour le bétail et les percherons pure-sang. Le ranch a été la cheville ouvrière d'un empire commercial qui comprenait un certain nombre de ranchs dans les prairies d'herbe rase de même que des fermes, des usines de conditionnement de la viande et des minoteries. Les aménagements successifs du lieu répondaient à cette diversification et à cette intensification. On a construit de nouvelles granges, des enclos et des installations de préparation de la nourriture pour les percherons et de nouvelles résidences pour le personnel, plus nombreux.

Au cours de l'ère Burns, allant de 1927 à 1950, le ranch faisait partie d'une exploitation de bétail comprenant plusieurs ranchs et de l'empire Burns Meats. Propriétaire expérimenté et énergique, Patrick Burns a exploité ses ranchs pendant la Crise économique de 1929, réduisant les dépenses d'exploitation tout en investissant dans des améliorations à long terme. Une grande partie de l'infrastructure du ranch est devenue inutile lorsque ont été réduites les activités relatives aux percherons. Plusieurs bâtiments ont été adaptés pour y entreposer du grain que l'on cultivait en quantités énormes pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le ranch est resté l'un des plus grands ranchs au pays jusqu'à ce que les exécuteurs testamentaires de Burns vendent la propriété à d'autres éleveurs, en 1950.

Aujourd'hui, la longue et illustre histoire du ranch Bar U, ainsi que les bâtiments datant de la fin du XIX^{e} siècle et du début de XX^{e} siècle qui s'y trouvent, permettent de se rapprocher du patrimoine laissé par les pratiques de l'élevage en Alberta et par l'industrie de l'élevage au Canada.

1. Introduction

Le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U est situé sur la route 22, à treize kilomètres au sud de Longview, en Alberta, et à une centaine de kilomètres au sud de Calgary (Figure 1). Le ranch faisait partie d'un petit groupe de vastes exploitations d'élevage établies dans l'Ouest du Canada. De 1882 à 1950, il fut l'une des entreprises d'élevage les plus en vue au Canada. À son apogée, le ranch Bar U s'étendait sur presque sept cantons de terres cédées ou louées, soit au total 63 184 hectares.

Figure 1. Cadre régional du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U, à environ 100 kilomètres au sud de Calgary.

Le ranch Bar U a été désigné lieu historique d'importance nationale en 1989 en raison du rôle qu'il a joué dans l'industrie de l'élevage au Canada (voir encadré ci-contre). Parcs Canada a collaboré avec l'Association des amis du ranch historique Bar U pour que l'endroit devienne un lieu historique national. Parcs Canada a acheté en 1991 la propriété de 148,43 hectares qui abritait un complexe de 38 bâtiments - le siège des opérations du ranch Bar U (Figure 2).

Par l'application et la pratique des principes de gestion des ressources culturelles, l'élaboration du plan directeur permet de garantir l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux. Le plan directeur constitue également un guide sur la façon dont le public peut utiliser un lieu historique national et en profiter. En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), le plan directeur d'un lieu historique national doit être revu tous les cinq ans pour vérifier s'il est toujours pertinent et s'il constitue encore l'outil de gestion par excellence du lieu.

Figure 2. Siège des opérations du ranch Bar U, vue vers l'Ouest. (Parcs Canada)

Ce plan directeur établit la vision pour le ranch Bar U et les stratégies nécessaires pour en faire une réalité. À cela s'ajoutent les mesures clés que Parcs Canada adoptera au cours des prochaines années pour concrétiser cette vision.

Selon cette vision, le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U sera:

- un ranch en exploitation avec du bétail et des interprètes, qui suscite l'intérêt des visiteurs, leur permet d'apprendre tout en se divertissant;
- un endroit protégé pour l'ensemble des 38 bâtiments historiques et le riche paysage culturel et naturel dans lequel ils s'insèrent; et
- un endroit pour les partenaires qui appuient le but et les objectifs établis pour le ranch Bar U comme lieu historique national.

Le plan constituera un guide pour Parcs Canada et ses partenaires dans la protection et la mise en valeur du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U pour le bénéfice de tous les Canadiens. Bien que la vision et les stratégies doivent être en vigueur pendant 10 à 15 ans, Parcs Canada entreprendra l'examen du plan directeur dans cinq ans pour vérifier s'il est toujours pertinent et efficace.

Le présent plan directeur remplace celui de 1995. Il est le fruit d'un processus de planification et de consultation entrepris en 2002.

1.1 Le ranch Bar U et le réseau de lieux historiques nationaux

Le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U fait partie d'un réseau de plus de 900 lieux historiques nationaux d'un bout à l'autre du pays.[1] Dans ce réseau, le ranch Bar U relate une page de l'histoire du développement de l'économie canadienne dans les industries primaires de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la foresterie et de l'exploitation minière.

Des personnages importants de l'industrie de l'élevage au Canada ont également fait l'objet d'une commémoration nationale :

- **Patrick Burns**, éleveur important et personnage central de l'industrie du traitement de la viande. Plaque commémorative à Calgary;

[1] Le programme de commémoration du gouvernement fédéral se compose de plusieurs éléments distincts, mais reliés les uns aux autres. En plus des quelque 900 lieux historiques nationaux du Canada (149 desquels sont gérés par Parcs Canada), plus de 580 personnages et 350 événements de notre histoire ont été soulignés pour leur importance nationale. C'est le ministre de l'Environnement qui désigne les endroits, les personnages et les événements qui revêtent une importance historique nationale, d'après les recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

- **Alfred Ernest Cross**, entrepreneur albertain dans l'élevage, l'industrie brassicole et l'exploitation pétrolière et gazière, et fondateur du Stampede de Calgary. Plaque commémorative à Nanton, en Alberta;
- **William Roper Hull**, vacher, entrepreneur, philanthrope et promoteur immobilier. Plaque commémorative à Calgary.

1.2 Intégrité commémorative

Le principal but que vise l'Agence Parcs Canada pour les lieux historiques nationaux qu'elle gère est ce qu'on appelle l'«intégrité commémorative». L'intégrité commémorative décrit la santé ou l'intégrité d'un lieu historique national. Voici les conditions qui garantissent l'intégrité commémorative d'un lieu historique national :

- les ressources qui ont un rapport direct avec les motifs de la désignation du lieu ne sont pas détériorées ni menacées;
- les motifs justifiant la désignation du lieu sont communiqués efficacement au public;
- les valeurs patrimoniales de l'endroit (y compris celles qui sont sans rapport avec les motifs de la désignation) sont respectées par toutes les décisions et mesures susceptibles d'avoir une incidence sur le lieu historique.

L'« objectif de commémoration » est le motif qui dicte la désignation du lieu historique. C'est à partir de cet objectif qu'on définit ce que signifie intégrité commémorative pour un lieu donné. L'objectif commémoratif découle des recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et est approuvé par le ministre responsable des lieux historiques nationaux. À la recommandation de la Commission, **le ranch Bar U revêt une importance historique nationale en raison du rôle qu'il a joué dans l'industrie de l'élevage au Canada.** La Commission a souligné plusieurs éléments majeurs dans sa commémoration de ce lieu historique :

- il ne faudrait pas perdre de vue l'importance et les caractéristiques particulières de l'industrie de l'élevage dans d'autres régions du Canada au moment de mettre en valeur cette industrie canadienne;
- Parcs Canada devrait chercher à souligner de manière significative l'industrie de l'élevage au Canada;
- L'interprétation du ranch Bar U repose sur la commémoration de la période allant de 1882, année où le ranch fut établi, à 1950, année où la propriété fut morcelée et vendue;
- Les liens étroits qu'entretenait depuis longtemps le ranch Bar U avec l'industrie de l'élevage n'ont pas pris fin au moment du morcellement du ranch, en 1950. Le siège des opérations est resté le centre actif d'une exploitation plus petite jusqu'à ce que Parcs Canada en fasse l'acquisition et un peu de temps après. La plupart des terres d'origine du ranch servent encore à l'élevage du bétail.

Un énoncé d'intégrité commémorative (EIC) identifie le lieu désigné, ses ressources culturelles, ses valeurs historiques et les messages à véhiculer avant de prendre des décisions ou d'adopter des mesures susceptibles d'avoir des répercussions sur l'intégrité du lieu historique national. Le directeur général des lieux historiques nationaux a *approuvé l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U* en février 2001.

Le siège des opérations qui constituait le ranch Bar U à l'origine, les champs et les dépendances des alentours de même qu'une partie du ruisseau Pekisko ont été retenus par la Commission des monuments et lieux historiques du Canada comme le lieu qui revêt une importance historique nationale (c'est-à-dire l'endroit désigné). Cet endroit correspond à la propriété gérée par Parcs Canada. Le plan directeur vise l'ensemble de ce secteur.

Les ressources culturelles et les messages du ranch Bar U sont présentés dans le chapitre suivant. Voici les valeurs patrimoniales relevées au ranch Bar U :

- les éléments traditionnels du paysage associé à la région de l'élevage dans les avant-monts des Rocheuses (clôtures et enclos particuliers, routes non recouvertes, fermes dispersées et bâtiments du ranch, barrières à bétail, grands espaces libres);
- la vue à l'infini des montagnes Rocheuses et des vastes pâturages sur les plateaux et collines;
- l'uniformité globale dans les matériaux de construction, dans l'importance et dans la conception avant tout fonctionnelle des bâtiments historiques et des autres constructions, tels que les enclos, mangeoires et abris (Figure 3);
- la nature évolutive des bâtiments qui reflète la continuité pendant de longues périodes, mais aussi l'adaptation à des besoins opérationnels changeants;

Figure 3. Le siège des opérations du ranch agrémenté de peupliers deltoïdes le long du ruisseau Pekisko, avec les pâturages comme toile de fond. (C. Cameron)

- la combinaison d'environnements bâtis et naturels dans la disposition des bâtiments historiques, y compris les peupliers deltoïdes le long du ruisseau Pekisko, le regroupement des bâtiments dans le fond de la coulée et la visibilité minime d'apports modernes;
- le caractère robuste des enclos et des constructions connexes, et leur disposition à l'intérieur du siège des opérations du ranch;
- les vestiges et les objets archéologiques et les objets historiques du ranch Bar U datant de la période comprise entre 1882 et 1950.

Ce plan directeur se fonde en grande partie sur les objectifs établis dans l'énoncé d'intégrité commémorative.

Dans les chapitres qui suivent, nous passons en revue les débuts du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U (chapitre 2), nous décrivons sa vision pour l'avenir (chapitre 3), nous établissons les objectifs, les stratégies et les mesures nécessaires pour réaliser cette vision, c'est-à-dire le plan directeur (chapitre 4), et nous offrons un cadre de mise en oeuvre (chapitre 5).

2. Le ranch Bar U : La situation actuelle (1995-2003)

La création et la gestion du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U ont été réalisées en conformité avec le Plan directeur de 1995, *le Concept de mise en valeur* de 1996 et *le Plan d'aménagement de site* de 1997. *L'Énoncé d'intégrité commémorative* de 2001 permet de vérifier si les orientations données dans ces documents répondent aux objectifs d'intégrité commémorative.

Le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U a ouvert officiellement ses portes au public le 1er juillet 1995. Depuis lors, nous avons pris plusieurs mesures visant à améliorer la protection, la mise en valeur et les services aux visiteurs du Bar U, y compris :

- l'embauche de deux employés à temps plein et de onze employés à temps partiel et employés saisonniers, et la participation des Amis et de bénévoles (plus de 3 300 heures de bénévolat en 2003);
- la conservation de huit des bâtiments historiques;
- l'ouverture du Centre d'accueil, qui renferme un restaurant et une boutique;
- l'exposition du bétail et la démonstration des pratiques historiques de fenaison;
- les promenades en charrettes;
- l'acquisition d'objets historiques pour meubler le lieu;
- les activités spéciales (concours hippiques, etc.).

Il reste cependant beaucoup à faire :

- il faut assurer la conservation à long terme des autres bâtiments historiques;
- il faut renouveler les produits de mise en valeur du patrimoine et adopter un programme vivant de l'élevage qui relate des histoires intéressantes et convaincantes, qui plairont au visiteur;
- il faut des instructions précises pour l'acquisition et la gestion des objets historiques qui meubleront le lieu de même que pour leur entretien;
- il faut accroître le nombre de visiteurs, qui est actuellement de moins de 8 000 par année.

2.1 Gestion des ressources culturelles

La gestion des ressources culturelles suppose des pratiques généralement reconnues en protection et en mise en valeur des ressources culturelles. Une ressource culturelle est une oeuvre humaine, ou un endroit présentant des signes évidents d'activités humaines ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, dont la valeur historique a été reconnue d'après une désignation faite par une entité municipale, provinciale ou fédérale, ou par des normes

communautaires de ce qui a une signification spirituelle ou culturelle. Décrite dans la *Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada*, la gestion des ressources culturelles prévoit les mesures suivantes :

- dresser un inventaire des ressources d'un lieu historique national;
- déterminer si les ressources sont des ressources culturelles et, si oui, déterminer leur valeur patrimoniale;
- tenir compte de la valeur patrimoniale des ressources culturelles dans les décisions et les mesures qui peuvent avoir des répercussions sur leur protection et leur mise en valeur;
- surveiller les ressources culturelles et intervenir de manière à en garantir la conservation et la protection.

À l'exception des objets historiques du site, l'inventaire et l'évaluation des ressources culturelles du ranch ont été effectués de manière approfondie. Le ranch recèle de ressources culturelles de niveau 1 et de niveau 2. Une ressource culturelle de niveau 1 s'entend de toute ressource qui est directement liée au motif de sa désignation comme lieu historique national, tandis qu'une ressource de niveau 2 est une ressource qui n'est pas liée aux motifs qui en font un élément d'importance nationale, mais qui comporte tout de même une valeur patrimoniale. Une ressource peut faire partie de cette catégorie du fait de sa valeur historique, esthétique ou environnementale. Parcs Canada s'intéresse surtout aux ressources culturelles qui ont une importance historique, c'est-à-dire les ressources de niveau 1. Toutefois, les ressources culturelles de niveau 2 doivent aussi être respectées et gérées en raison de leur valeur patrimoniale.

Au ranch Bar U, les ressources culturelles de niveau 1 comprennent le siège des opérations, ses 30 bâtiments datant de la période 1882-1950, les éléments du paysage et les vestiges et les objets archéologiques qui remontent aussi à l'époque 1882-1950. En outre, les bâtiments qui composent le siège des opérations sont « classés » en vertu de la *Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine*. Un édifice fédéral du patrimoine classé renvoie à tout bâtiment fédéral auquel le ministre de l'Environnement a attribué la plus haute désignation patrimoniale prévue par la politique.

Les ressources culturelles de niveau 2 comprennent les sites et artefacts autochtones qui datent sans doute de plus de deux cents ans, de même que les bâtiments du ranch, les caractéristiques et les artefacts qui datent d'après 1950 (la maison principale, son garage, la grange et la porcherie en béton).

D'après *le Rapport sur l'état des Parcs de 1997 de Parcs Canada*, le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U (surtout les bâtiments et les collections d'objets historiques) est très menacé. Nous avons procédé en 2003 à la conservation de huit bâtiments pour en assurer la protection à long terme. Il s'agit du bureau du ranch/bureau de poste, de l'atelier des harnais, des trois

entrepôts, de la forge, de l'écurie pour chevaux de selle et du hangar à charbon. Les fondations du haras et de la provenderie ont été stabilisées et l'écurie pour chevaux de trait est recouverte d'un nouveau toit. À l'exception de quelques dépendances, ce qui reste des bâtiments d'origine est temporairement protégé, soit par des couvre-fenêtres, des couvre-toit et des étais au besoin.

Le lieu historique comporte deux collections d'objets historiques; l'une appartient aux Amis, et l'autre à Parcs Canada. Ces objets servent à meubler certains des bâtiments. Elles ont été répertoriées et traitées séparément.

On continue de suivre de près les ressources archéologiques du ranch Bar-U pour éviter les menaces.

2.2 *Programme de mise en valeur du patrimoine*

La mise en valeur du patrimoine est le moyen qu'utilise Parcs Canada pour permettre aux gens de profiter des parcs et des lieux tout en acquérant des connaissances à leur sujet. Cela peut se faire sur place dans le cas des visiteurs, mais aussi à distance (c'est ce qu'on appelle la diffusion externe) pour les Canadiens qui s'intéressent à ces lieux. Dans le cas des lieux historiques nationaux du Canada, la mise en valeur du patrimoine tient une large part dans l'expérience de séjour des visiteurs.

Au ranch Bar U, la mise en valeur du patrimoine consiste en les messages suivants : 1) l'industrie de l'élevage au Canada revêt une importance historique nationale et 2) le ranch Bar U a joué un rôle important dans l'industrie de l'élevage au Canada. Ces deux messages sont définis davantage grâce aux messages contextuels suivants :

- L'industrie de l'élevage a joué un rôle important dans l'économie du Canada.
  - Elle a revêtu une importance pour les marchés locaux, nationaux et internationaux. Ces marchés, la disponibilité des capitaux, les risques économiques et le cycle des prix ont à leur tour influé sur l'industrie de l'élevage.
  - On pratique l'élevage à grande échelle du bétail à des fins commerciales d'un bout à l'autre du Canada. Chaque région a sa propre histoire de l'élevage.

- Le ranch Bar U faisait partie d'un groupe de plusieurs grandes entreprises d'élevage qui ont vu le jour à la fin du XIX^{e} siècle et qui s'établirent dans les avant-monts de l'Alberta, l'une des régions du Canada qui joua un rôle important dans l'histoire de l'élevage.

  - ❑ Le système de location de terres était à la base du petit groupe de vastes ranchs établis dans les avant-monts.

- Frederick Smith Stimson, George Lane et Patrick Burns ont été des personnages déterminants dans la gestion du Bar U. Ils ont joué chacun à leur tour un rôle dans l'histoire de l'industrie de l'élevage en général, en tant que porte-parole et entrepreneur.

- Créé en 1882, le ranch Bar U fut une entreprise d'élevage très importante à l'apogée de l'industrie de l'élevage au Canada. Après son morcellement et sa vente en 1950, le ranch a poursuivi ses activités comme petit ranch en exploitation.

  - ❑ Le ranch Bar U était un ranch atypique.
  - ❑ Le ranch présente des volets historiques intéressants et uniques.

• L'industrie de l'élevage se définit par une histoire humaine importante, qui fait intervenir des personnages et des groupes aux antécédents politiques, sociaux et culturels variés.	❑ Les rudiments du métier, les conditions de vie et les activités sociales présentaient un fort contraste chez les propriétaires, les investisseurs, les gestionnaires et les employés. ❑ Les Autochtones ont été des participants dans l'industrie de l'élevage (surtout comme main-d'œuvre saisonnière). ❑ Les femmes ont joué un rôle important dans la vie au ranch et dans les opérations connexes.
• L'industrie de l'élevage possède des pratiques et des techniques qui lui sont propres.	❑ Les techniques et les méthodes utilisées ont évolué au fur et à mesure que les pratiques d'élevage prenaient une place de plus en plus importante.
• Les permis de pâturage et les conflits relatifs à l'utilisation des terres ont contribué à définir l'histoire de l'élevage.	❑ Le contexte politique fédéral qui prévalait à la fin du XIX^{e} siècle a donné lieu au système de permis de pâturages. ❑ Les conflits relatifs à l'utilisation des terres opposaient éleveurs, autres pionniers et Autochtones.
• L'écologie des pâturages libres est un aspect important de l'histoire de l'élevage.	❑ Le secteur des avant-monts est un milieu naturel très souple, qui s'est adapté aux pratiques de l'élevage. ❑ Le succès et la longévité du Bar U sont attribuables en partie à l'écosystème des pâturages libres qui l'appuyaient. ❑ La gestion des pâturages présente des défis à l'heure actuelle.

Nous voulons aussi transmettre les messages suivants :

- Le ranch Bar U est un endroit protégé qui comporte des ressources culturelles et naturelles considérables;
- Le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U fait partie d'un réseau de lieux historiques nationaux.

Depuis la création du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U, l'objectif de Parcs Canada est de créer un ranch où l'élevage est raconté d'une manière dynamique. Le Centre d'accueil oriente les visiteurs sur le lieu historique et les informe au sujet de son histoire. Ensuite, la mise en valeur du lieu historique repose sur ses principaux attraits – les bâtiments du ranch et le cadre naturel authentique auxquels s'ajoutent des activités interactives

de mise en valeur du patrimoine. Promenades en charrette, démonstrations de harnachement, prises au lasso et rodéos sont autant d'activités qui servent à plonger les visiteurs dans le lieu et l'époque. Nous élaborons des programmes de mise en valeur du patrimoine ou nous revoyons ceux qui sont déjà en place pour voir à ce que les objectifs d'intégrité commémorative soient atteints et les attentes des visiteurs, satisfaites. Des améliorations sont déjà en cours grâce au processus d'examen du plan directeur.

2.3 *Visiteurs et services et installations pour les visiteurs*

Le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U permet aux visiteurs de l'Ouest du Canada de découvrir le patrimoine canadien dans un contexte éducatif et divertissant tout particulier. Bien que les Albertains reconnaissent et exploitent le patrimoine que leur a laissé l'élevage (p. ex. Stampede de Calgary, séjours dans des ranchs, forfaits, visites et musées locaux), il ne reste plus aujourd'hui que quelques lieux dédiés spécifiquement à la commémoration de l'histoire de cette industrie. Les plus connus d'entre eux sont le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U et le lieu historique provincial du Ranch-Cochrane. Le ranch Bar U remplit sa mission en offrant un programme d'animation dans un décor fascinant et authentique des avants-monts. Il s'agit d'une *attraction vedette* de la route « Cowboy Trail » (route 22).

Le taux annuel de fréquentation du ranch a varié, depuis sa création, entre 9 956 (en 1998-1999) et 7 510 (en 2002-2003); il est trois fois moins élevé que ce qui avait été prévu. La principale raison mentionnée pour expliquer cette situation est le fait que, contrairement aux prévisions, le ranch Bar U n'a pas réussi à attirer la vaste population urbaine de Calgary.

La plupart des données que nous possédons sur les visiteurs du ranch Bar U (à l'exception des groupes organisés et scolaires) sont tirées d'un sondage effectué en 2000. Ce dernier a permis de constater, par exemple, ce qui suit :

- 34 % des visiteurs ayant répondu au sondage viennent de Calgary, de High River ou des régions rurales situées au sud de Calgary et aux environs du ranch, et 23 % d'entre eux viennent d'ailleurs en Alberta;
- 85 % des répondants en étaient leur premiere visite (ce pourcentage descend 70 % parmi les visiteurs qui habitent la région);
- 81 % des visiteurs étaient en groupes de deux - cinq personnes;
- la majorité des répondants ont passé de deux - trois heures sur place;
- la composition des visiteurs selon l'âge semble indiquer que ce sont surtout les adultes de 35 - 64 ans qui fréquentent le ranch Bar U, bien qu'on y trouve souvent des familles;

- les visiteurs se rendent au ranch principalement pour des raisons éducatives (en apprendre davantage sur l'histoire) et sociales (passer du temps entre amis dans un endroit tranquille);
- la grande majorité des visiteurs se sont dits satisfaits des installations, des services offerts et du programme de mise en valeur du patrimoine; ils ont affirmé en avoir eu pour leur argent.

Nos visiteurs appartiennent aux catégories suivantes :

- **Résidents de la localité :** Il s'agit des gens qui vivent dans les environs du ranch. Le ranch est une attraction pour les résidents de la région et leurs parents et amis, et il continuera de l'être. Il s'agit d'un endroit où ils peuvent se rassembler et se rapprocher de leur passé lié à l'élevage.

- **Excursionnistes :** Nous aimerions que ce groupe prenne de l'importance. Ce sont les familles et les amis qui font une visite pour la journée ou une excursion, et ils viennent en grande partie de Calgary et de la région. Ils sont à la recherche d'un milieu naturel et des boutiques et restaurants que l'on trouve dans de petites villes. Leur visite dure en général une demi-journée, et « le voyage constitue la destination », c'est-à-dire qu'ils retirent du plaisir de la promenade et des arrêts et n'ont pas de destination en soi. Pour cet auditoire, le ranch Bar U offre le cadre, les programmes et les services (p. ex. un restaurant, une boutique) qui permettent la pratique de plusieurs activités sociales.

- **Touristes :** Les visiteurs du ranch Bar U viennent de l'étranger et du Canada. Ils parcourent de grandes distances et font un séjour de plus de 24 heures. Nombre des touristes s'arrêtent au ranch, de façon spontanée ou non, dans le cadre de leurs voyages le long des routes 22 et 2 vers par exemple le comté de Kananaskis, le parc national du Canada des Lacs-Waterton, le pas du Nid-de-Corbeau, le site du patrimoine mondial du précipice à bisons Head-Smashed-In et le parc provincial Writing on Stone. Nombre de ces visiteurs s'adonnent au tourisme patrimonial. Pour eux, la recherche de possibilités d'apprentissage de qualité dans un cadre authentique est fondamentale.

- **Groupes organisés (visites en autocar) :** Ces groupes font parfois partie d'un club ou d'une organisation ou ils se sont formés tout simplement parce qu'ils veulent voyager vers une même destination et réduire les coûts de transport. Le ranch Bar U présente un potentiel comme destination sur le marché des groupes organisés, qui prend de l'expansion. On s'en est déjà rendu compte en 2003, le nombre de groupes organisés au ranch Bar U ayant augmenté de façon radicale malgré les problèmes avec lesquels l'industrie du voyage est aux prises depuis le début du millénaire. Pour cette catégorie de visiteurs, il est important que

les visites soient guidées, qu'elles soient bien organisées et qu'elles suivent un calendrier préétabli.

- **Groupes scolaires :** Les écoles sont des clients des plus importants. Le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U possède des liens solides avec le programme d'études de l'Alberta, en particulier les études sociales des 3e, 4eet 5e années. Parcs Canada continuera d'offrir des programmes pour répondre aux besoins des écoles de même qu'aux objectifs d'intégrité commémorative. Les visites des groupes scolaires se font à la mi-juin et de la mi-septembre à la mi-octobre.

Les installations et les services pour les visiteurs, c'est-à-dire le stationnement, le Centre d'accueil, le restaurant, la boutique et les toilettes, sont adéquats; ils sont en mesure de répondre à la demande actuelle et d'accommoder une augmentation à cet égard. Le ranch peut recevoir au moins 30 000 visiteurs annuellement, et jusqu'à 500 personnes par jour. Nous offrirons bientôt d'autres services à la cuisine (une aire de repos).

Nous avons déployé beaucoup d'efforts pour susciter l'intérêt des résidents de la région à l'égard du ranch mais, pour accroître les taux de fréquentation, nous devons regarder plus loin de même que du côté de Calgary. Nos entretiens avec l'industrie du tourisme ont révélé que l'un des principaux enjeux au ranch Bar U était de fournir des programmes de qualité, pertinents et uniformes. Nous devons également créer des partenariats pour les activités de mise en valeur et de promotion du lieu historique. Plutôt que de considérer d'autres attractions patrimoniales situées au sud de Calgary comme des concurrents contre lesquels nous devons lutter pour nous réserver les visiteurs et leur argent, nous pourrions organiser, en collaboration avec ces attractions, des forfaits d'excursion dont le circuit décrirait une boucle au sud de Calgary, par les routes 2 et 22.

2.4 *Gérance environnementale*

Bien que le mandat des parcs nationaux du Canada de conserver ou de restaurer l'intégrité écologique ne s'applique pas aux lieux historiques nationaux, Parcs Canada demeure un intendant de l'environnement et doit mettre en valeur les ressources naturelles du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U. D'importantes composantes de l'écosystème sont comprises dans le ranch, y compris les pâturages et les champs qui étaient autrefois cultivés, les vestiges des prairies indigènes, les battures du ruisseau et les zones riveraines. Parmi les autres caractéristiques naturelles importantes figurent les populations de poissons et d'animaux sauvages indigènes.

Le siège des opérations du ranch se trouve au fond de la vallée protégée du ruisseau Pekisko, un affluent de la rivière Highwood. Cette vallée est

constituée d'une vaste plaine d'inondation agrémentée d'une série de terrasses fluviales. Des peuplements de peupliers deltoïdes poussent en bordure du ruisseau Pekisko, qui est reconnu comme affluent des rivières Highwood et Bow important pour la fraie et l'élevage piscicole. Les berges du ruisseau Pekisko qui se trouvent dans le périmètre du Bar U ont été réservées pour protéger les peupliers deltoïdes et l'habitat aquatique. Ce secteur sert d'emplacement témoin pour le programme de gestion de l'habitat riverain de l'Alberta, le « Cows and Fish ». Depuis 1997, on ne permet plus le broutage dans ce couloir riverain, et on constate que sa fonction écologique s'est mise à prendre du mieux.

Au-delà de la vallée s'étendent des collines recouvertes d'herbes indigènes, de céréales et de foin et une prairie de fétuque indigène en grande partie modifiée. Seules quelques parcelles de la prairie d'origine existent encore, et de nombreux secteurs renferment un mélange de fourrage et d'herbes envahissantes. D'après des études réalisées au milieu des années 90, le secteur est en grande partie dans un état mauvais à passable, bien qu'il soit tout même très productif. Après plusieurs années de repos et plusieurs années de croissance exceptionnelle, certaines parcelles ont depuis connu une certaine amélioration.

Le secteur offre un habitat pour diverses espèces de poissons et d'animaux sauvages, y compris certaines qui pourraient être préoccupantes. L'omble à tête plate, le pygargue à tête blanche, l'aigle royal, la buse de Swainson, l'oriole à ailes blanches, le grizzli et le spermophile rayé sont toutes des espèces observées dans les limites du secteur qui figurent sur la liste des espèces préoccupantes du gouvernement fédéral ou de la province. À l'exception peut-être de l'omble à tête plate et du spermophile rayé, ces espèces sont des migrants ou visiteurs occasionnels. L'habitat aquatique et riverain et les vestiges des prairies indigènes sont les caractéristiques naturelles les plus importantes de cet habitat faunique.

2.5 *Partenariats*

Parcs Canada a collaboré avec l'Association des amis du ranch historique Bar U pour que l'endroit devienne un lieu historique national. L'Association des amis est un organisme bénévole dont le mandat est de travailler avec Parcs Canada pour sensibiliser davantage le public au patrimoine qu'a laissé l'élevage dans l'Ouest du Canada. Les Amis et les bénévoles participent à l'organisation des activités régulières et des activités spéciales du lieu historique. Les Amis partagent leurs connaissances, donnent des conseils et consacrent, sans compter, leur temps aux activités offertes dans le cadre de divers comités (collection d'artefacts, gestion du bétail, stratégie et bénévolat). Le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U s'associe également à d'autres organismes oeuvrant dans les secteurs de la gestion des ressources et du tourisme.

2.6 *Administration et opérations*

Le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U est ouvert sept jours sur sept en saison, soit de la fin mai à la mi-octobre. Parcs Canada s'occupe de l'administration du ranch Bar U en vertu de la *Loi sur les lieux et monuments historiques*. C'est l'Unité de gestion de Waterton qui en a la responsabilité. Le personnel de Parcs Canada s'occupe des programmes de gestion, de protection et de mise en valeur du ranch Bar U. Le directeur habite sur place.

3. Une vision pour le ranch Bar U

Cette vision décrit l'avenir recherché pour le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U. Il s'agit d'une perspective stimulante qui aide à concentrer les efforts et qui oriente la planification, la gestion et l'exploitation du lieu, tout en favorisant la coopération parmi ceux qui en profiteront, l'utiliseront et en prendront soin. Voici donc cette vision.

En tant que destination touristique importante dans le sud de l'Alberta, le lieu historique national du Ranch-Bar U sera réputé pour la mise en valeur unique et authentique de la pratique de l'élevage, et pour sa situation clé le long de la route Cowboy Trail (route 22).

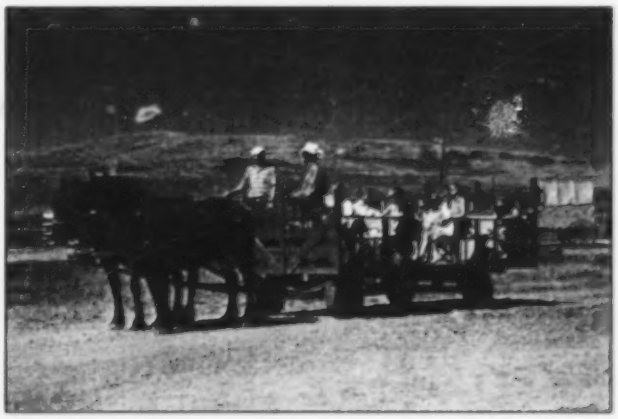

Les visiteurs découvriront le rôle important du ranch Bar U dans l'industrie de l'élevage au Canada. Ils plongeront dans le lieu et l'époque grâce à un programme d'histoire vivante de l'élevage. Ils découvriront les sons, les odeurs et les vues que peut offrir un ranch en exploitation :

- Animaux d'élevage;
- Employés du ranch qui accomplissent leurs tâches quotidiennes;
- Démonstration des techniques traditionnelles au moyen d'objets et de machines d'époque;
- Musique, poésie et histoires;
- Bâtiments historiques et corrals préservés au siège des opérations du ranch;
- Vues sur les grands pâturages et panoramas magnifiques de montagnes.

Le caractère rural et les valeurs patrimoniales du siège des opérations du ranch, ses bâtiments et les corrals et les pâturages qui l'entourent seront protégés. La présence près de la zone riveraine du ruisseau Pekisko d'une forêt saine de peupliers deltoïdes en grande partie indigènes et les vastes pâturages verts rehausseront le caractère naturel et le cachet historique du ranch Bar U.

Le lieu historique national du Ranch-Bar U sera exploité par Parcs Canada, qui mettra l'accent sur l'objectif de commémoration et offrira aux visiteurs des services et un programme d'interprétation de qualité. L'Association des amis du ranch historique Bar U, d'autres organismes et d'autres bénévoles joueront un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de mise en valeur et de protection du lieu historique.

Le ranch Bar U élargira son champ d'action pour englober les centres régionaux et urbains par l'entremise de partenariats avec le réseau des lieux historiques, l'industrie du tourisme, les organismes provinciaux, les jeunes et les autres Canadiens qui s'intéressent au lieu historique. Ces efforts permettront d'informer et d'influencer le public et de l'amener à contribuer à la concrétisation de la vision du ranch.

4. Le plan directeur

Les buts, objectifs, stratégies et mesures qui suivent orienteront le travail de Parcs Canada et de ses partenaires dans la réalisation de la vision du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U.

Les buts sont tirés du document intitulé *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*. Les objectifs décrivent les réalisations qui seront manifestes une fois que Parcs Canada aura atteint ses buts au ranch Bar U et que la vision sera devenue réalité. Les stratégies définissent la méthode de gestion et de prise de décision. Les mesures découlent des stratégies et fournissent un plan de travail pour le ranch au cours des prochaines années. Ces mesures constitueront un point de repère pour la mise en oeuvre du plan directeur, mais ne représentent pas toutes les interventions possibles. Elles fourniront toutefois un moyen de mesurer le progrès accompli dans la réalisation de la vision et de veiller à assurer l'intégrité commémorative pour l'examen du prochain plan directeur.

4.1 Mise en valeur du patrimoine

Par l'entremise des activités de mise en valeur du patrimoine, les visiteurs ont la possibilité de voir un lieu historique et son patrimoine, de s'en rapprocher, d'en tirer des leçons, d'en faire l'expérience et d'en tirer une source d'inspiration. Cette section décrit en détails l'intention de Parcs Canada de mettre en oeuvre un programme d'histoire vivante de l'élevage qui permette aux visiteurs d'approfondir leurs connaissances et de mieux profiter du lieu historique. Le lieu historique a adopté une nouvelle stratégie: des aires d'interprétation ont été aménagées et des panneaux d'interprétation ont été installés. Les visiteurs pourront donc, en plus d'échanger avec les travailleurs du ranch, explorer le lieu historique de manière autonome . Cette nouvelle stratégie aidera Parcs Canada à mettre en oeuvre son programme d'histoire vivante de l'élevage.

But du programme de mise en valeur du patrimoine

- Les Canadiens reconnaissent l'importance historique nationale du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U et ils sont en faveur des efforts soutenus qui sont déployés pour sa protection et sa mise en valeur.

Objectifs du programme de mise en valeur du patrimoine :

- Les histoires racontées reposeront sur les messages véhiculés sur le lieu historique.
- Les histoires racontées et les messages qu'elles véhiculent seront communiqués efficacement au public par l'entremise d'un programme d'histoire vivante de l'élevage et de produits d'interprétation autonome.
- Le programme de mise en valeur du patrimoine soulèvera l'intérêt de l'éventail des visiteurs à l'égard du Bar U.

Les visiteurs viennent au ranch Bar U pour y vivre une expérience éducative ou une expérience humaine, ou les deux. Les activités de mise en valeur du patrimoine et les installations et services connexes destinés aux visiteurs doivent donc tenir compte des ces intérêts divers. Le programme de mise en valeur du patrimoine doit aussi être suffisamment souple pour permettre aux visiteurs qui le souhaitent d'explorer le ranch à leur propre rythme et de poursuivre leurs propres intérêts. Et nous devons aussi être en mesure d'offrir des visites structurées, notamment aux groupes organisés et aux groupes d'élèves.

4.1.1 Un ranch en exploitation

Le programme d'histoire vivante de l'élevage fera du ranch Bar U un ranch en exploitation. On y fera la démonstration d'activités propres à l'industrie de l'élevage, qui seront présentées selon un calendrier fixe, quotidien (programmation régulière) et saisonnier (programmation d'activités spéciales). Ces démonstrations, dont certaines se dérouleront dans les bâtiments aménagés, et d'autres activités offertes aux visiteurs (promenades à dos de cheval dans les pâturages), formeront le gros d'une visite type.

Pour qu'il puisse donner les résultats escomptés, le programme de ranch en exploitation doit comprendre les volets suivants :

- **Vues, sons et odeurs** – montrer du bétail de même que des employés à l'œuvre, et créer un environnement qui fasse en sorte que les activités régulières des lieux (entretien des bâtiments ou des terres) soient en harmonie avec les activités de mise en valeur du patrimoine;

Le ranch Bar U : poème d'un cow-boy, par Lewis Pederson (2003)

C'est un immense ranch historique
Niché près du ruisseau Pekisko.
C'est une vallée magique où
Les cow-boys se réunissaient
Et les pionniers viennent maintenant.

Le ranch était important jadis,
Et pas seulement pour l'Alberta –
Il expédiait du bétail et des percherons
dans le monde entier.
Ces souvenirs de l'époque de l'élevage,
nous les faisons revivre,
Une époque et un endroit qui
reprennent vie.

Parcs Canada et les Amis du ranch
présentent du bétail, des granges, des
corrals et des pâturages indigènes.
(Nous ne faisons pas les choses à demi.)
Alors « BIENVENUE » à tous.
Venez goûter à l'élevage dans sa plus
pure tradition.
« VENEZ VOIR NOS CHEVAUX ET
NOS VEAUX! »

- **Activités quotidiennes d'interprétation du ranch** – offrir des démonstrations au cours desquelles les visiteurs auront l'occasion d'échanger et d'apprendre avec les travailleurs du ranch. Répétées chaque jour, ces activités feront partie d'une visite typique des lieux;
- **Occasions d'apprentissage spéciales** – susciter l'intérêt des visiteurs par le biais d'activités saisonnières propres à la vie dans un ranch et d'activités visant des groupes;
- **Connexion à la terre** – offrir aux visiteurs l'occasion d'explorer les pâturages à pied, à cheval ou en charrette;
- **Liens solides et appui renforcé** – offrir un programme intéressant et riche d'enseignement en recourant à la participation des Amis, à des bénévoles, à d'autres partenaires et à des intervenants. Cet appui est capital à la réussite du programme;
- **Conservation et entretien du lieu historique** – préserver le cadre authentique et l'intégrité du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U, condition indispensable pour que le programme de ranch en exploitation demeure des plus spéciaux.

Le ranch en exploitation constituera la principale forme de mise en valeur du patrimoine sur place; à cela s'ajouteront d'autres formes de prestation avec ou sans personnel des activités de mise en valeur du patrimoine[2].

Mesure clé:

- Les programmes et les produites de la mise en valeurs du patrimoine seront orientés vers la presentation d'un programme de ranch en exploitation au ranch Bar U.

L'image qui suit illustre la manière dont la plupart des visiteurs verront les lieux à leur arrivée à la porte d'entrée. Il en est question aux rubriques Centre d'accueil, Belvédères, Siège des opérations du ranch et Champs (Figure 4).

Nous sonderons régulièrement les visiteurs pour évaluer l'efficacité du programme de mise en valeur du patrimoine, les supports et les messages. Nous les interrogerons sur les programmes et les supports dont ils se servent, sur ce dont ils se souviennent au sujet de l'importance de ce lieu historique et sur les améliorations continues à apporter.

---

[2] Par prestation avec personnel on entend les causeries, les démonstrations, les visites fondées sur les programmes scolaires, les visites organisées, les activités spéciales et les ateliers, tandis que la prestation des activités sans personnel renvoie aux dépliants et aux autres documents à diffusion à grande échelle, aux panneaux et aux expositions de même qu'aux supports audiovisuels et électroniques.

4.1.2 Centre d'accueil : l'hospitalité à la manière de l'Ouest

Le Centre d'accueil continuera d'accueillir les visiteurs et de les préparer en vue de leur visite. Ils y apprendront pourquoi le ranch Bar U est un lieu historique national. À l'aide d'expositions, de cartes et du programme d'interprétation audiovisuelle, on les entretiendra sur divers sujets :

- l'histoire en bref du ranch Bar U, dont son étendue, ses jalons historiques et ses personnages prépondérants;
- l'importance de la région des avant-monts pour l'élevage;
- l'importance de l'élevage pour l'économie canadienne;
- le réseau de lieux historiques nationaux.

Si la stratégie de mise en valeur du patrimoine pour le ranch Bar U vise surtout à exploiter le thème du ranch vivant au siège des opérations et dans les champs, nous apporterons quelques améliorations au Centre d'accueil pour améliorer l'impression du visiteur à son arrivée et renouveler les services d'accueil et d'orientation. Nombre des améliorations prévues seront efficaces tout en étant peu coûteuses. Certains panneaux, comme celui au sujet de Stimson, Lane et Burns, n'auront qu'à être déplacés et mieux identifiés pour les rendre plus visibles. Nous modifierons l'apparence de la façade et de l'intérieur du Centre d'accueil pour leur donner l'allure d'un ranch bien tenu qui ferait la fierté de n'importe quel éleveur. La vidéo d'orientation est de bonne qualité et les messages qu'elle transmet sont clairs. Nous étudierons l'horaire du diaporama pour le faire concorder avec la promenade en charrette et d'autres programmes offerts sur place, de sorte que les visiteurs aient l'occasion de visionner la vidéo car elle constitue un volet important de leur initiation au ranch Bar U.

Mesures clés :

- Améliorer l'impression du visiteur à son arrivée et l'accueil à la porte d'entrée du lieu historique et au Centre d'accueil au moyen de panneaux et d'autres supports visuels.
- Déplacer et renommer certains présentoirs des expositions au Centre d'accueil.
- Intégrer au Centre d'accueil une exposition et du matériel de publicité croisée sur le réseau de lieux historiques.

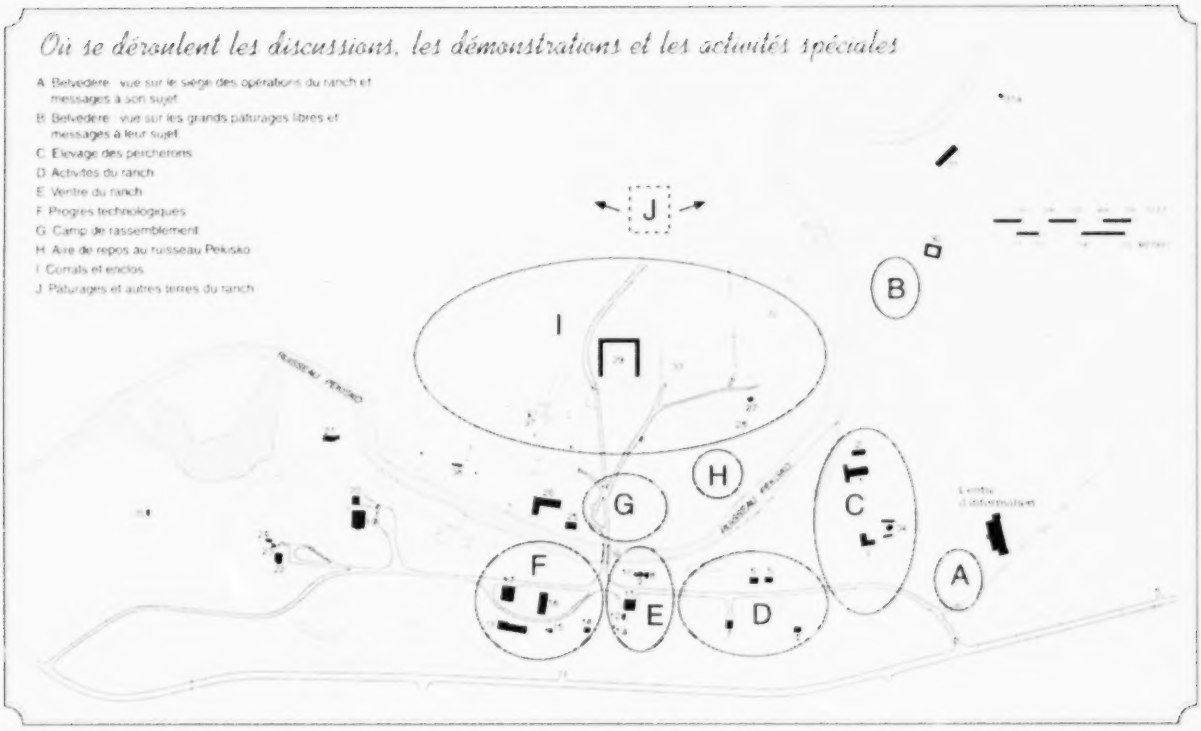

Figure 4. .Aires d'interprétation du lieu historique national du Ranch-Bar U. (R. Storeshaw, Parcs Canada). Les edifices sont identifies avec des numéros.

1. Écurie des étalons
2. Grange
3. Bûcheronnerie
4. Maison en rondins
5. Ranch / bureau de poste
6. atelier de harnais
7. Hangar à tracteurs
8-10. Entrepôts
11. Cuisine
12. Charbonnerie
13. Hangar à legumes
14. forgerie
15. Ancien hangar
16. Chevaux de selle
17. Bêtes de somme
18. Outils
19. Maison
20. Garage
21. Poulailler
22-24. Résidence Pierson, hangar à bois, garage
25. Laiterie
26. Porcherie
27. Abattoir
28. Latrines
29. Box des percherons
30. Engreneuse/ ancien dortoir
31. Porcherie
32. Écuries
33. Grainerie
34. Ancien entrepôt
35. Garage
36. Pont

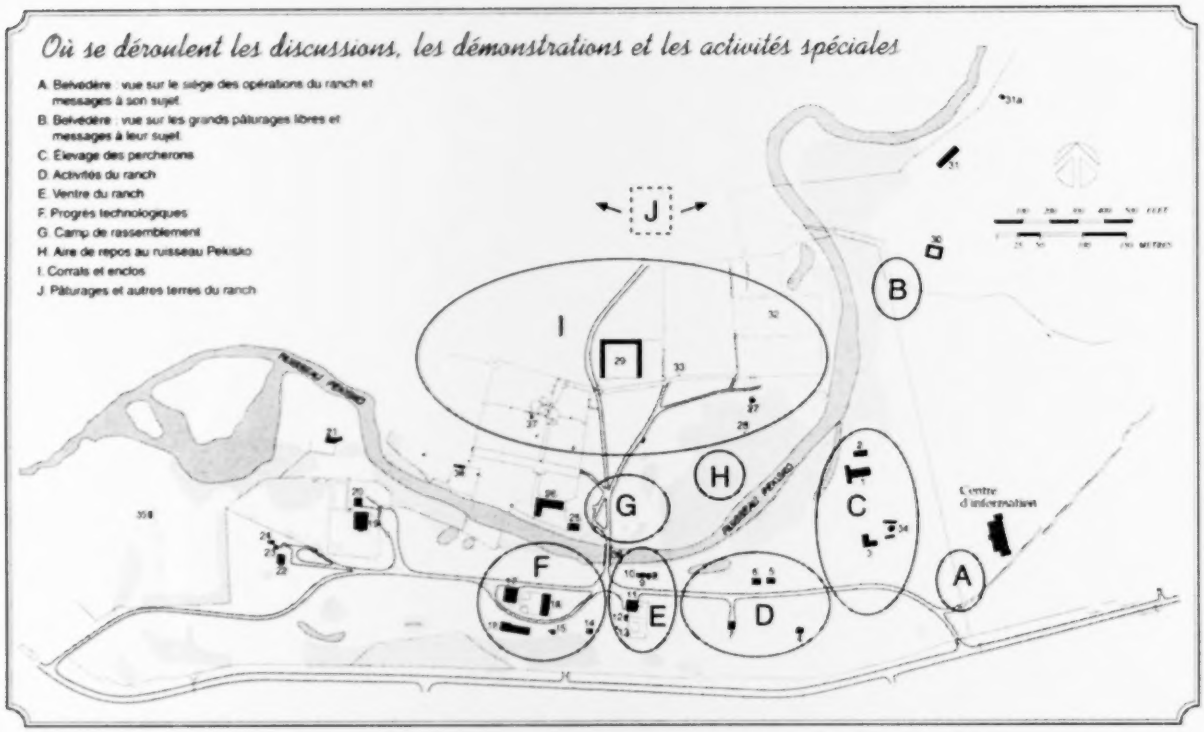

Figure 4. .Aires d'interprétation du lieu historique national du Ranch-Bar U. (R. Storeshaw, Parcs Canada). Les edifices sont identifies avec des numéros.

1. Écurie des étalons
2. Grange
3. Bûcheronnerie
4. Maison en rondins
5. Ranch / bureau de poste
6. atelier de harnais
7. Hangar à tracteurs
8-10. Entrepôts
11. Cuisine
12. Charbonnerie
13. Hangar à legumes
14. forgerie
15. Ancien hangar
16. Chevaux de selle
17. Bêtes de somme
18. Outils
19. Maison
20. Garage
21. Poulailler
22-24. Résidence Pierson, hangar à bois, garage
25. Laiterie
26. Porcherie
27. Abattoir
28. Latrines
29. Box des percherons
30. Engreneuse/ ancien dortoir
31. Porcherie
32. Écuries
33. Grainerie
34. Ancien entrepôt
35. Garage
36. Pont

4.1.3 Belvédères : une découverte

Depuis le Centre d'accueil, les visiteurs seront orientés vers l'un des deux belvédères, selon leur choix. Le belvédère au nord du Centre d'accueil présente aux visiteurs les grands pâturages libres, les champs de la propriété et les activités agricoles du Bar U. Le belvédère tout juste à l'ouest du Centre d'accueil portera sur le siège des opérations du ranch. L'endroit serait tout indiqué pour raconter l'histoire de Fred Stimson et expliquer pourquoi il a décidé d'installer le ranch en bordure du ruisseau Pekisko. Ces belvédères seront accessibles en fauteuil roulant depuis le Centre d'accueil, permettant ainsi aux visiteurs ayant des besoins spéciaux d'avoir accès au lieu historique. Ils seront en outre aménagés de sorte à ne pas bloquer la vue depuis les bâtiments du ranch.

Mesure clé :

- Aménager un belvédère à l'ouest du Centre d'accueil.

4.1.4 Siège des opérations du ranch : une immersion

Au siège des opérations du ranch, la mise en valeur du patrimoine s'articulera autour d'aires d'interprétation indépendantes les unes des autres. Il y en aura quatre au siège des opérations : Élevage des percherons, Activités au ranch, Ventre du ranch et Progrès technologiques. Chaque aire transmettra des messages différents sur le lieu historique et aura un centre d'intérêt où les visiteurs seront fortement encouragés à participer par le biais de démonstrations, de causeries ou d'autres activités réalisées par le personnel et les bénévoles. Comme les bâtiments n'ont pas tous du personnel ou des bénévoles sur place en tout temps, il faudra déterminer comment procéder à leur mise en valeur, les aménager et les rendre sécuritaires.

Les causeries, les démonstrations et les autres activités de mise en valeur du patrimoine seront organisées selon un horaire. Les visiteurs pourront ainsi choisir l'endroit et l'heure de leurs activités afin de planifier leur exploration des lieux.

Élevage des percherons

Cette aire d'interprétation englobera la provenderie, le haras, la grange et le secteur pour démontrer comment on coupait, raclait et entreposait le foin. L'histoire des box pour les percherons (poulinière) y sera aussi relatée. Un présentoir au haras portera sur l'importance du programme de reproduction des percherons au temps de Lane. À l'occasion, on parquera des percherons dans un corral qui sera situé à côté de l'écurie (comme autrefois). L'écurie pourrait servir à parler de la protection des bâtiments historiques du ranch. La culture, la récolte, l'entreposage et la préparation du fourrage pour les percherons et les autres animaux seront racontés et démontrés au moyen d'équipement utilisé à l'époque.

Activités au ranch

Cette aire d'interprétation comprendra le bureau du ranch/bureau de poste, l'atelier des harnais et le garage à tracteurs. On y racontera des histoires sur les affaires et la gestion du ranch, et le bureau du ranch, meublé, constituera le point central de cette visite.

Ventre du ranch

Cette aire d'interprétation contiendra les bâtiments qui appuyaient l'exploitation du ranch, en particulier en ce qui concerne l'alimentation des travailleurs du ranch. On y trouvera la cuisine (point central), la cave à légumes, le hangar à charbon et trois entrepôts de l'autre côté de la rue, en face de la cuisine (Figure 5). On y racontera aussi l'histoire de la grange à vaches laitières et de l'abattoir. L'endroit se prêtera aussi aux histoires des gens qui ont oeuvré dans l'industrie de l'élevage.

Figure 5. La cuisine sera un point central de la visite. (Parcs Canada)

La cuisine sera non seulement l'élément central de cette aire d'interprétation et de l'histoire qui s'y rattache, mais elle sera aussi au centre du programme d'histoire vivante du ranch pendant les années à venir. Lorsque viendra le temps d'aménager la cuisine et d'en déterminer la fonction, il faudra tenir compte du fait qu'il s'agira d'un endroit où les visiteurs se rassembleront et s'arrêteront pour se reposer. La cuisine fournira abri de base, confort et eau aux visiteurs.

Progrès technologiques

Cette aire d'interprétation présentera certaines des pratiques et techniques liées à l'élevage de même que leur évolution (p. exemple le passage de charrettes attelées à de l'équipement motorisé). Cette aire comprendra la forge (point central), l'écurie pour chevaux de selle, l'écurie pour chevaux de trait et la remise à outils (Figure 6). Les activités de mise en valeur du patrimoine offertes à l'heure actuelle fonctionnent bien ici, en particulier l'exposition qui se trouve derrière l'écurie pour chevaux de selle. Il faudra élaborer davantage l'histoire sur les progrès technologiques. La remise à outils sert à répondre aux besoins opérationnels pour l'instant, mais elle pourrait ultérieurement faire partie intégrante de la mise en valeur du patrimoine de cette aire d'interprétation.

Mesures clés :

- Élaborer et mettre en place des panneaux au siège des opérations du ranch pour appuyer les visites autoguidées. Ces panneaux seront conçus et aménagés de manière à ne pas nuire à l'intégrité commémorative des lieux.
- Élaborer, approuver et mettre en oeuvre un plan d'exposition pour le haras.
- Aménager un corral à côté du haras pour y parquer à l'occasion des percherons.
- Concevoir un plan d'exposition pour la provenderie et le mettre en oeuvre éventuellement.
- Élaborer, approuver et mettre en oeuvre des plans d'ameublement pour le bureau du ranch/bureau de poste, l'atelier des harnais, la cuisine, les trois entrepôts et la forge.

Figure 6. À l'extérieur de l'écurie pour chevaux de selle. (Parcs Canada)

4.1.5 Les champs: à perte de vue

« Les champs » comprennent essentiellement les corrals, les enclos, les pâturages et les autres terres du côté nord du ruisseau Pekisko. Ici, les visiteurs comprendront la raison d'être du ranch : l'élevage du bétail. Ils auront l'occasion de voir des bovins à courtes cornes, de gros chevaux – dont les percherons – et des moutons. De plus, ils pourront à l'occasion être initiés aux techniques de gestion des pâturages, notamment la pose de clôtures et la fenaison, le tout au moyen d'équipement traditionnel. Le camp de rassemblement constituera le point d'entrée des visiteurs pour ce secteur.

Camp de rassemblement

Ce camp aménagé à la manière d'autrefois dans les champs pour le rassemblement constituera un élément captivant pour les visiteurs. Le personnel les entretiendra de la vie économique au ranch, de la gestion des pâturages et de la vie dans les grands pâturages (Figure 7). À l'occasion, les visiteurs pourront écouter les anciens parler de l'élevage et du ranch Bar U autour d'un feu de camp, en buvant une tasse de café et en partageant des anecdotes. Il ne faut pas perdre les connaissances traditionnelles et le

patrimoine que contiennent les histoires racontées par les anciens au camp de rassemblement. L'enregistrement de ces histoires pour la postérité constitue une priorité immédiate aux fins de la protection et de la mise en valeur du patrimoine pour le ranch Bar U.

Du camp de rassemblement, les visiteurs se dirigeront vers l'aire de repos au ruisseau Pekisko, les enclos et les corrals et pâturages et autres terres plus loin. On leur fournira de l'information au sujet de ces trois secteurs.

Aire de repos au ruisseau Pekisko

Cette aire de repos se situera parmi les peupliers deltoïdes, à l'est du camp de rassemblement; ce sera un endroit intéressant et paisible où les visiteurs pourront passer un peu de temps. Très rudimentaire, cette aire de repos ne comptera qu'un banc ou deux. Le programme d'interprétation sans personnel pourra porter sur l'importance du ruisseau pour le ranch et comme habitat naturel.

Figure 7. Camp de rassemblement et histoires racontées par les anciens. (Parcs Canada)

Corrals et enclos

Cette aire d'interprétation comprendra les enclos d'hivernage à l'est des box des percherons, les corrals et les chutes à bétail à l'ouest, de même que le terrain de polo.

L'interprétation aux enclos et aux corrals (y compris la poulinière) se fera sans le recours au personnel; on y expliquera comment fonctionne le mécanisme des clôtures et des barrières. Les produits d'interprétation seront conçus une fois que les corrals auront été reconstruits. Cette aire servira aux soins réguliers donnés au bétail, ce qui permettra de présenter les vues, les sons et les odeurs d'un ranch en exploitation. Une partie des corrals situés du côté ouest des box des percherons sera accessible aux visiteurs, qui pourront assister à des démonstrations avec chevaux et bovins. Des activités spéciales auront également lieu sur le terrain de polo.

Pâturages et autres terres du ranch

Les visiteurs pourront explorer les pâturages et les autres terres du ranch et avoir une vue d'ensemble de l'endroit désigné en empruntant un sentier auto-guidé. Ce sentier de randonnée sera accessible uniquement lorsque le bétail ne sera pas parqué dans les champs. Il serait aussi possible d'offrir une promenade en charrette si on constate une demande soutenue pour ce genre d'activité.

Mesures clés :

- Enregistrer, avec leur permission, les histoires relatées par les anciens au camp de rassemblement et durant d'autres activités. Il sera préférable de faire enregistrer ces histoires par des professionnels et, en temps opportun, d'intégrer cet enregistrement audiovisuel dans un programme de mise en valeur.
- Aménager une aire de repos au ruisseau Pekisko.
- Accorder une attention particulière au dispositif de contention en bois du bétail dans le cadre du programme de mise en valeur.
- Concevoir, approuver et mettre en oeuvre un plan d'exposition pour les enclos et les corrals.
- Concevoir et aménager un sentier dans les pâturages en tenant compte des lignes directrices du *Plan d'aménagement de site* de 1997.

4.1.6 Diffusion externe

Certaines personnes peuvent s'intéresser au ranch Bar U et à ses histoires sans jamais y mettre les pieds. Il peut s'agir notamment d'élèves et d'enseignants qui se servent de l'information pour compléter leur programme d'études. La diffusion externe se fera par l'entremise des services offerts directement par Parcs Canada (p. ex. le site internet de Parcs Canada, les centres d'accueil des parcs et des lieux historiques nationaux et les publications) et de visites dans les écoles, à leur demande.

4.2 *Protection du patrimoine*

Cette section expose l'engagement qu'a pris Parcs Canada de respecter, préserver et protéger l'endroit désigné qu'est le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U de même que les ressources culturelles qu'il contient. Plus précisément, nous avons élaboré une stratégie à long terme pour l'entretien de l'ensemble des 38 bâtiments historiques. La stratégie de gestion des ressources naturelles figure à la section intitulée Gérance environnementale.

Buts de la protection du patrimoine

- Empêcher que l'endroit désigné et les ressources culturelles de niveau 1 ne soient détériorés ou menacés.

- Veiller à ce que toutes les décisions et les actions qui touchent le lieu en respectent les valeurs patrimoniales (y compris celles qui sont sans rapport avec les motifs de la désignation, c'est-à-dire les ressources culturelles de niveau 2).

Objectifs de la protection du patrimoine

- ***Grands pâturages libres*** : L'étendue de la propriété d'origine du ranch Bar U est communiquée au public; les éléments qui confèrent un cachet au paysage rural qui entoure le ranch seront conservés, et la vue historique depuis le site restera dégagée.
- ***Siège des opérations du ranch*** : Le cadre historique et naturel du siège des opérations dans la vallée du ruisseau Pekisko, et la disposition et l'organisation fonctionnelle des bâtiments et des autres éléments, seront préservés pour conserver les liens qui les unissent.
- ***Bâtiments historiques*** : Les bâtiments historiques, les vestiges et les autres éléments historiques seront gérés et surveillés pour en respecter les valeurs patrimoniales et en assurer la protection à long terme de même que l'utilisation appropriée.
- ***Corrals et clôtures*** : Ces structures seront gérées et surveillées pour en respecter les valeurs patrimoniales et en assurer la protection à long terme de même que l'utilisation appropriée.
- ***Objets historiques et artefacts archéologiques***: Les objets et artefacts qui ont un lien avec le ranch Bar U seront répertoriés, évalués, gérés et surveillés pour en respecter les valeurs patrimoniales et en assurer la protection à long terme de même que l'utilisation appropriée.

4.2.1 Grands pâturages libres

À son apogée, le ranch Bar U s'étendait sur presque sept cantons de terres cédées ou louées, soit 63 184 hectares au total. La propriété était composée de collines, de plateaux et de lits de ruisseaux où poussait en abondance la fétuque indigène, si importante aux éleveurs de bétail. Elle allait de la rivière Highwood au sud jusqu'au cours supérieur du ruisseau Stimson, et des collines longeant la limite entre le canton 4 et le canton 3 à l'est jusqu'au 5e méridien. Aujourd'hui, le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U, à 148,43 hectares, occupe le quart de sa superficie d'autrefois.

La plupart des anciens baux du ranch servent encore aux éleveurs des environs, et le paysage qui entoure le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U révèle encore aujourd'hui la disposition typique au XXe siècle des agglomérations rurales et des ranchs. Mais, comme de nombreuses régions de l'Alberta, le secteur est de plus en plus touché par la fragmentation des terres agricoles et par l'aménagement de quartiers résidentiels. Le district municipal no 31 de Foothills, qui englobe le ranch Bar U, a reconnu les pressions découlant de l'urbanisation dans l'énoncé de vision de son plan d'aménagement municipal :

> ... le district municipal n° 31 de Foothills représente un paysage rural unique en son genre où l'agriculture est l'activité principale et devrait être maintenue dans l'avenir. Toutefois, le district subit la pression de l'urbanisation étant donné qu'il se trouve dans une région où abondent les activités urbaines et doit donc prendre des mesures proactives pour gérer cet aménagement.

En collaboration avec les Amis et d'autres parties intéressées, Parcs Canada favorisera la protection des éléments qui définissent le paysage rural entourant le ranch et la vue historique qu'il offre. Pour y arriver, l'Agence appuiera les buts et objectifs du district municipal de Foothills, qui visent à protéger les endroits qui revêtent une importance archéologique et historique au sein de la municipalité (section 3.2.5 du plan d'aménagement municipal) en ce qu'ils touchent le ranch Bar U.

Mesure clé :

- Parcs Canada cherchera à contribuer à tout exercice ultérieur de planification municipale (p. ex. un Plan d'aménagement de site) qui touche au ranch.

4.2.2 Complexe des bâtiments du ranch

Le complexe des bâtiments du ranch se situe là où il se trouve en raison du lien qui l'unissait à la North West Cattle Company et des avantages que représente le fond d'une coulée abritée : approvisionnement en eau à l'année, peuplement forestier dense pour l'ombrage et les combustibles et protection partielle des vents dominants. Au fil du temps, avec l'ajout de bâtiments, de corrals, de ponts, de clôtures et de routes, le siège des opérations a évolué au gré des besoins nouveaux du ranch. Les bâtiments ont changé de vocation, certains ont été modifiés pour répondre à un changement d'utilisation et d'autres ont été déplacés ou rasés par un incendie. La composition générale du siège des opérations, qui longe une route centrale, est toutefois restée la même et présente un degré élevé d'intégrité. Le complexe dans son ensemble est une ressource culturelle de niveau 1.

La protection du siège des opérations du ranch suppose l'adoption d'une stratégie visant à recueillir des données sur les bâtiments, le paysage et les vestiges archéologiques et à les préserver de manière à respecter le caractère évolutif des lieux. De plus, la présence de services et d'installations modernes ne devraient pas nuire à l'authenticité du siège des opérations, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas créer, modifier ni détruire des valeurs patrimoniales. Nous préparerons un plan de gestion des incendies et un plan d'intervention en cas de désastre pour protéger les lieux des risques d'inondation et d'incendie.

Mesures clés :

- Travailler à cartographier le siège des opérations et mettre sur pied une base de données (système d'information géographique) pour consigner les changements qu'ont subis les bâtiments, le paysage et les vestiges archéologiques au fil du temps. Ces données seront essentielles à la gestion du complexe dans son ensemble et des diverses ressources culturelles qu'il contient, y compris la réalisation d'évaluations environnementales.
- Remplacer les lignes aériennes contemporaines par des lignes enfouies dans le sol. Installer des répliques des lignes d'électricité et de téléphone de l'époque.
- Élaborer un plan d'intervention en cas de désastre pour le siège des opérations, ses bâtiments et leur contenu, pour faire face aux risques et aux répercussions des incendies et des inondations.

4.2.3 Bâtiments historiques

Parcs Canada poursuivra son programme visant à protéger l'ensemble des 38 bâtiments historiques qui existent sur les lieux. Ces bâtiments sont des ressources culturelles de niveau 1 ou 2, et ont tous été désignés « classés » en vertu de la *Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine*. En raison du coût que suppose la mise en oeuvre d'un tel programme, il faut être sélectif au moment de déterminer le niveau de protection et le calendrier des mesures de protection nécessaires pour chacun des bâtiments. Par exemple, certains bâtiments constitueront des éléments centraux du programme de mise en valeur du patrimoine. Ils seront éventuellement réparés à l'intérieur et à l'extérieur, et adaptés et meublés pour les programmes offerts aux visiteurs. D'autres bâtiments par contre ne seront que stabilisés pour cadrer avec les lieux; ils ne feront pas l'objet de travaux de restauration et le public n'aura pas accès à l'intérieur.

Les bâtiments seront gérés conformément aux *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux historiques au Canada*, à la *Politique de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada* et à la *Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine*. Les modifications proposées feront l'objet d'une évaluation du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. La stratégie de protection des bâtiments renfermera trois volets :

- travaux réguliers d'entretien et de surveillance des bâtiments déjà conservés;
- conservation des bâtiments qui serviront aux activités de mise en valeur du patrimoine ou aux opérations du ranch;
- stabilisation seulement des bâtiments qui feront l'objet d'une surveillance périodique.

Travaux réguliers d'entretien et de surveillance

Huit des bâtiments du ranch ont déjà fait l'objet de travaux de conservation, de sorte que leur apparence et leur intégrité, de même que les matériaux qu'ils contiennent, ont été préservés. Des travaux d'entretien de routine et des réparations mineures seront donc suffisants pour qu'ils puissent continuer de servir.

Les bâtiments conservés suivants seront surveillés et feront l'objet de travaux d'entretien régulier afin qu'ils restent en bon état (c'est-à-dire qu'il ne faudra que répondre à des exigences minimales pour les réparer ou les conserver) :

- bureau du ranch / bureau de poste;
- atelier des harnais;
- trois entrepôts en face de la cuisine, de l'autre côté de la rue;
- forge;
- écurie pour chevaux de selle;
- hangar à charbon.

La maison du ranch et le garage de même que l'ancienne porcherie ont été remis en état; la maison sert de résidence au directeur des lieux et la porcherie est utilisée comme installation d'entretien.

Conservation

Les bâtiments suivants feront l'objet de travaux de conservation dans les années à venir et serviront à la mise en valeur du lieu historique ou aux opérations des lieux. Ils doivent être conservés parce qu'ils sont dans un état mauvais ou passable et ils doivent subir des réparations pour en assurer la protection :

- cuisine
- haras
- box des percherons
- garage à tracteurs
- grange
- cave à légumes (entrée seulement)
- provenderie
- abattoir
- étable des vaches laitières
- cabane en rondins
- maison Pierson, garage et hangar à bois
- remise à outils
- écurie pour chevaux de trait

La remise en état est une forme de conservation qui rend possible l'utilisation continue ou l'utilisation contemporaine, mais compatible avec les valeurs, d'un bâtiment grâce à des travaux de réparation, des modifications ou des ajouts, tout en protégeant les valeurs patrimoniales du bâtiment. Une fois conservés, ces bâtiments seront surveillés et entretenus régulièrement.

Stabilisation

Nous avons stabilisé ou stabiliserons les bâtiments suivants en intervenant le moins possible pour en protéger les valeurs patrimoniales et l'intégrité structurelle :

- poulailler
- fumoir
- toilettes extérieures
- silo/ dortoir
- porcherie
- bâtiment d'élevage
- garage
- atelier du vétérinaire
- engreneuse portative
- abri des animaux
- bâtiments de l'éolienne

Ces bâtiments font partie du programme de mise en valeur du siège des opérations du ranch, mais le public n'aura pas accès à l'intérieur. Tout au plus, nous effectuerons une surveillance périodique pour en évaluer l'état. S'il faut intervenir davantage que les travaux de stabilisation de base, nous étudierons la question dans le cadre de l'examen du prochain plan directeur.

Mesures clés :

- Conserver la cuisine pour relater l'histoire du « ventre du ranch », autour des années 40.
- Remettre une partie du haras en état surtout avec l'installation de nouveaux planchers pour y relater l'histoire de George Lane et de l'époque de la reproduction des percherons au ranch Bar U,. L'écurie pourrait aussi servir à présenter l'histoire de la conservation des bâtiments historiques du ranch.
- Conserver les box pour les percherons afin d'en assurer l'intégrité structurelle. Le bâtiment ne sera toutefois pas accessible au public dans un avenir rapproché.
- Conserver l'entrée de la cave à légumes.
- La structure de la tour de la provenderie sera renforcée
- Stabiliser l'engreneuse portative, le bâtiment d'élevage, le silo/dortoir, l'abri pour animaux et le bâtiment de l'éolienne.
- Élaborer et mettre en oeuvre un programme de surveillance des bâtiments.
- Élaborer et mettre en oeuvre un plan d'entretien cyclique pour les bâtiments conservés.

4.2.4 Corrals, enclos, clôtures, dispositifs de contention du bétail et chutes à bétail

L'espace occupé par le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U est délimité par les clôtures qui longent son périmètre et celles qui divisent ses pâturages. À l'arrivée du bétail au ranch en 1882, des corrals furent aménagés près du siège des opérations pour nourrir les animaux, les trier, les marquer au fer rouge et leur administrer des soins. Vers 1908, George Lane installa le dispositif de contention en bois du bétail pour faciliter la manipulation des bêtes. Des enclos d'hivernage datant des années 40 furent construits pour permettre de nourrir un plus grand nombre de jeunes bovins en hiver. Les enclos, les corrals, les caractéristiques particulières qui y sont associées (p. ex. les chutes à bétail et les dispositifs de contention du bétail) et la plupart des clôtures sont des ressources culturelles de niveau 1; ils constituent des éléments qui ont permis l'exploitation du ranch Bar U jadis. Après plus d'un siècle d'évolution des pratiques d'élevage, leur disposition est devenue complexe. L'Étude *Corrals, Fences and Special Features* (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1996) fait l'inventaire et l'évaluation systématiques de ces ressources cultuelles; cette première étape est essentielle pour la protection et la mise en valeur soutenues de toute ressource.

La stratégie adoptée pour protéger ces ressources culturelles suivra les lignes directrices et les recommandations concernant les clôtures et les corrals des sections 3.6 et 4.5 du *Plan d'aménagement de site* élaboré pour le lieu historique (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1997). Pour assurer la protection et la gestion de ces corrals, nous tiendrons compte du fait qu'ils seront utilisés pour manipuler le bétail et pour tenir, à l'intention du public, des activités et des épreuves avec les chevaux et les bovins. Dans la mesure du possible, nous conserverons ou reproduirons les clôtures et les barrières en place, mais nous les renforcerons au besoin au moyen de panneaux et de barrières, pour assurer la sécurité du public et des animaux.

Mesures clés :

- Réaménager les corrals du côté ouest pour les démonstrations avec le bétail. Nous effectuerons les travaux de manière à respecter les caractéristiques qui définissent les valeurs patrimoniales des corrals, tout en les rendant fonctionnelles et sécuritaires pour la manipulation du bétail et la tenue d'activités avec les chevaux et les bovins.
- Accorder une attention particulière au dispositif en bois de contention du bétail en bois pour en assurer la protection et la mise en valeur; consigner notamment son fonctionnement de même que les marques au fer rouge qui y sont visibles.

4.2.5 Objets historiques et artefacts

Lorsque Parcs Canada a fait l'acquisition du ranch Bar U, ce dernier ne contenait que très peu d'objets historiques qui se rapportaient au ranch ou à l'élevage en général. Depuis, Parcs Canada et l'Association des amis du ranch historique Bar U ont acquis des objets qu'ils ont utilisés pour meubler certains des bâtiments.

Parcs Canada et les Amis ont adopté une approche pratique pour assurer la gestion et l'entretien des collections de manière efficace et responsable. Cette approche prévoit que les objets qui serviront à la mise en valeur du patrimoine du ranch seront gérés comme une seule et unique collection. Cette approche visera les buts suivants :

- appuyer les objectifs du lieu historique de protection et de mise en valeur du patrimoine;
- profiter à Parcs Canada, aux Amis et aux personnes qui ont donné ou prêté des objets historiques;
- préciser les responsabilités et les pouvoirs dans les domaines suivants :
  - Acquisition d'objets par voie de don, de prêt ou d'achat,
  - Inventaire et catalogage,
  - Entretien et suivi des objets et des expositions sur les lieux,
  - Conservation et restauration des objets;
- reconnaître les politiques de l'État en matière de gestion et de conservation des collections;
- reconnaître le mandat et les objectifs des Amis;
- reconnaître que les Amis et Parcs Canada sont deux entités distinctes, mais qu'ils sont partenaires et qu'ils s'appuient mutuellement.

Parcs Canada et les Amis ont conclu un protocole d'entente pour préciser leurs liens, leurs rôles et responsabilités au chapitre de la gestion et de l'entretien des collections.

Des artefacts archéologiques ont été récupérés de diverses fouilles effectuées au siège des opérations du ranch Bar U. Certains de ces nombreux artefacts revêtent une valeur du point de vue historique. Ceux qui se rapportent aux opérations du ranch durant la période 1882-1950 sont des ressources culturelles de niveau 1, et ceux associés à l'élevage après les années 50 ou avant la création du ranch Bar U sont des ressources de niveau 2. Le Centre de services de l'Ouest canadien sera le gardien de cette collection.

4.3 *Services et installations pour les visiteurs*

Cette section décrit notre stratégie pour assurer que nos visiteurs aient accès à des services et à des installations qui contribuent à la création d'un cadre d'apprentissage durable, sécuritaire et agréable au ranch Bar U.

But des services et installations pour les visiteurs

- Les visiteurs profitent du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U et ils l'apprécient à sa juste valeur, d'une manière qui soit sécuritaire pour eux et pour les ressources culturelles et naturelles des lieux.

Objectif des services et installations pour les visiteurs

- Les services, installations et produits du lieu historique répondront aux attentes des visiteurs ou les dépasseront.
- L'utilisation faite par les visiteurs et leurs attentes sont bien gérées.

Conformément aux principes directeurs de Parcs Canada, les services et les installations viendront compléter directement les activités offertes aux visiteurs du ranch Bar U. Donc, ils devront être considérés comme nécessaires, refléter le taux de visite sans toutefois compromettre l'inétgrité commémorative du ranch.

4.3.1 Services de base

Les services de base appuient le programme de mise en valeur du patrimoine et assurent le confort et la sécurité du visiteur. Le ranch Bar U offre des services de base et des installations pour répondre à la demande actuelle.

Les activités pour les visiteurs suivront le programme de mise en valeur du patrimoine, tel que décrit à la section 4.1. En voici des exemples:

- des démonstrations, des causeries et d'autres activités menées par des employés ou des bénévoles;
- des tours de charrette;
- la participation active ou passive à des activités spéciales;
- une pause au restaurant, à la cuisine ou à l'aire de repos du ruisseau Pekisko;
- l'exploration de la prairie seul ou en groupe, à pied ou à cheval;
- des activités pour les enfants;
- la création de souvenirs: photographie, visite de la boutique.

En ce qui concerne les services et les installations pour les visiteurs, la stratégie consiste à offrir une vaste gamme d'expériences (sociales ou éducatives, passives ou actives) et de souvenirs. Pour ce, on offrira plusieurs choix quant à la nature des activités, où et quand elles se déroulent, et ce que le visiteur pourra y voir, y entendre, et y faire. Il est à prévoir que la plupart des visiteurs passeront de 2 à 3 heures à Bar U (ce qui exclut le temps passé

auy restaurant). On peut aussi prévoir que le taux de retour pourrait augmenter jusqu'à 15% chez les membres des collectivités locales et les excursionnistes de la région de Calgary. Cette stratégie, combinée à de nouveaux services et installations (dont l'aire de repos de la cuisine, du ruisseau Pekisko et la piste des prairies) sont décrites à la section 4.1. D'autre mesures clés suivent.

Mesures clés :

- Réserver des places dans le stationnement pour les autocars et les véhicules de plaisance.
- Effectuer des sondages sur la satisfaction des visiteurs de manière périodique.
- Un plan de sécurité publique sera mis à jour et mis en oeuvre.

4.3.2 Activités spéciales

Par activité spéciale, on entend toute réunion d'un groupe important ou d'une foule, accompagnée d'une gamme d'activités. Une activité spéciale peut durer de plusieurs heures à plusieurs jours. Les gens peuvent y assister en simples spectateurs, en tant que participants, ou les deux. Les groupes extérieurs peuvent organiser une activité en collaboration ou en partenariat avec Parcs Canada.

Figure 8. Activité spéciale aux corrals. (Parcs Canada)

Les activités spéciales demeureront un élément important du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U (Figure 8). Elles constituent un ajout intéressant au programme régulier et donnent aux visiteurs une occasion supplémentaire de prendre connaissance de leur patrimoine. Il faut toutefois s'assurer que ces activités soient compatibles avec l'objet du site et n'en menacent pas l'intégrité commémorative.

4.4 *Marketing du ranch Bar U*

Parcs Canada reconnaît que le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U présente un potentiel élevé pour le tourisme et les retombées économiques. Le tourisme patrimonial est un marché en pleine croissance tant à l'échelle régionale que nationale. Il se pratique lorsqu'une activité patrimoniale est un facteur important qui incite au déplacement. Pour ces touristes, les occasions d'apprentissage de qualité dans un décor authentique sont fondamentales.

But du marketing

- Le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U est une attraction considérable dans le contexte élargi du tourisme patrimonial et du tourisme nature dans le sud de l'Alberta.

Objectifs du marketing

- Le tourisme patrimonial sera au centre des plans de promotion et d'exploitation du ranch Bar U.
- Parcs Canada collaborera avec d'autres organismes pour la conception de forfaits, la promotion et la programmation; sensibiliser l'industrie du voyage à l'importance du ranch Bar U et au patrimoine qu'a laissé l'élevage au ranch.
- Les taux de fréquentation augmenteront.

Le ranch Bar U et ses opérations devront être examinés attentivement à partir du point de vue du marché. Cet examen devra inclure plusieurs éléments, dont une entrée plus facile à repérer et plus invitante, une programmation plus expérientielle, l'ajustement des horaires des employés et des heures d'opérations aux horaires des autobus nolisés et la reconnaissance du besoin des employés d'acquérir une formation en services d'accueil.

Le ranch Bar U est bien placé pour profiter au maximum de son association avec d'autres grands intervenants de l'industrie du tourisme : Cowboy Trail, Trail of the Great Bear, Calgary Exhibition and Stampede, Tourism Calgary et Heritage Park.

Pour faire le marketing du ranch Bar U, il s'agira de le rendre pertinent pour les visiteurs de la région, du pays et de l'étranger. Il conviendra pour ce faire d'accomplir deux choses : améliorer le programme d'interprétation, sur lequel repose ce ranch en exploitation et qui est exposé dans le présent plan directeur, et transmettre le message au sujet de ce programme et des activités uniques en leur genre qu'il a à offrir. Déjà en 2003, le nombre de visiteurs avait augmenté, atteignant des niveaux qui n'avaient pas été enregistrés depuis 1998.

Mesures clés :

- Installer des panneaux d'interprétation à la sortie de la route 22 qui mène au lieu historique pour accroître l'attraction qu'exerce le ranch.
- Élaborer et mettre en oeuvre un plan de promotion pour accroître les taux de fréquentation.

4.5 *Gérance environnementale*

Cette section expose l'approche que nous avons adoptée pour gérer le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U d'une manière qui harmonise les ressources naturelles qu'il contient avec ses objectifs d'intégrité commémorative. Nous envisageons une zone riveraine et des pâturages sains et composés principalement d'herbes indigènes qui accentueraient le cachet naturel du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U. Les visiteurs sauront apprécier les prairies d'herbes indigènes et la forêt riveraine.

Buts de la gérance environnementale

- Mettre en valeur les caractéristiques de l'écosystème naturel d'une manière qui tienne compte du rôle que joue Parcs Canada comme responsable en matière de gérance environnementale.
- Le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U adopte de saines pratiques de gestion environnementale.

Objectifs de la gérance environnementale :

- L'utilisation des grands pâturages libres sera conçue et pratiquée de sorte à assurer la présence et la diversité de toute la gamme d'herbes indigènes.
- Les conditions propices à une zone riveraine saine le long du ruisseau Pekisko seront préservées.
- Les espèces végétales non indigènes seront contrôlées ou enrayées.
- Le rendement du lieu historique au chapitre des activités, services et produits liés à la gestion environnementale sera amélioré.
- Le personnel, les partenaires et les visiteurs seront renseignés au sujet de l'importance de la gérance environnementale au ranch Bar U et des défis qu'elle suppose.

Les stratégies de gérance environnementale comprennent la creation et la mise en oeuvre d'un plan de gestion de la végétation, dans le cadre de la stratégie de gestion environnementale du ranch Bar U élaborée par l'unité de gestion des Lacs-Waterton et le partenariat avec les programme Cows and Fish. Parcs Canada continuera de collaborer avec les responsables du programme de gestion de l'habitat riverain de l'Alberta (Cows and Fish) dans le cadre de travaux de recherche, de surveillance et de sensibilisation au

ranch Bar U, et ce, afin d'assurer la conservation des prairies indigènes et des écosystèmes riverains. Les deux entités ont signé un protocole d'entente pour préciser les liens qui les unissent de même que leurs responsabilités et rôles respectifs.

Mesure clé:

- Un plan de gestion de la végétation sera créé, approuvé et mis en oeuvre au ranch Bar U.

4.6 *Participation du public et partenariats*

Nous travaillerons avec le public et nos partenaires pour améliorer les activités de promotion, de mise en valeur et de protection du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U (Figure 9).

But de la participation du public et des partenariats

- Rehausser l'intégrité commémorative du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U par la participation du public et la création de partenariats.

Objectifs de la participation du public et des partenariats

- Les décisions touchant la politique de gestion des lieux, l'utilisation du sol et la planification des activités et qui ont une incidence sur les partenaires seront prises de concert avec eux;
- Les partenariats rehausseront l'expérience des visiteurs;
- Les partenariats et le public appuieront les efforts de protection du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U.

Pour s'adjoindre l'appui de la collectivité à l'égard du Bar U, il est essentiel que Parcs Canada communique avec les résidents de la localité au sujet de l'importance nationale du ranch et de son mandat comme aire patrimoniale protégée, notamment les personnes qui habitent aux environs du ranch de même que les entreprises, les organismes non gouvernementaux qui sont voués à la protection du patrimoine et de l'environnement et les administrations locales, soit le district municipal nº 31 de Foothills et le village de Longview.

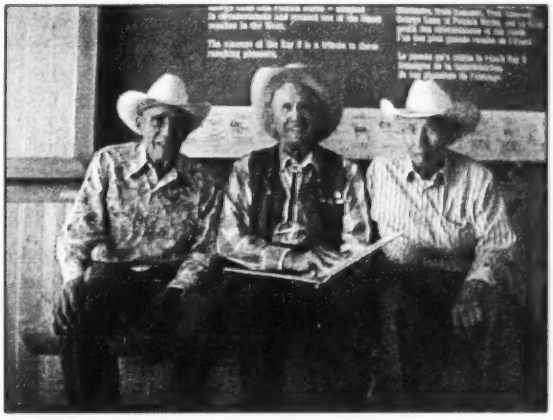

Figure 9. Anciens employés du ranch Bar U. (Parcs Canada)

L'Association des amis continuera d'être un partenaire des plus importants au ranch Bar U. Elle aura plusieurs rôles : celui de défenseur de ce lieu historique national, celui d'agent de liaison entre le lieu historique et la collectivité, celui de partisan de Parcs Canada au chapitre de la mise en valeur du patrimoine au ranch et celui de participant dans la gestion et l'entretien de la collection du lieu historique. Un protocole d'entente conclu entre Parcs Canada et les Amis précisera nos liens, rôles et responsabilités au chapitre de la protection, de la mise en valeur et de la promotion du ranch.

Parcs Canada continuera de partager de l'information et de saisir les occasions de participer à des projets de planification en collaboration avec les propriétaires fonciers et les organismes de gestion foncière des environs.

4.7 *Administration et opérations*

Le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U continuera d'être géré par Parcs Canada en vertu de la *Loi sur les lieux et monuments historiques.* Parcs Canada gérera le ranch en tenant compte des ressources humaines et financières prévues pour le moment (l'approbation de ce plan directeur n'entraînera pas le versement de fonds supplémentaires). Nous chercherons des moyens d'assurer l'efficience dans la prestation des services aux visiteurs. La collaboration des partenaires continuera d'être un élément important de l'exploitation du ranch Bar U par Parcs Canada.

La réussite du programme d'histoire vivante au ranch reposera sur l'embauche, la formation et le maintien en poste d'employés et de bénévoles qui ont la capacité de travailler avec le bétail et autour de celui-ci, et d'utiliser l'équipement d'élevage et le matériel agricole de l'époque. Les activités d'interprétation du patrimoine seront assurées par les employés du ranch et des agents de communication.

4.8 *Énoncé de décision concernant l'évaluation environnementale*

Une évaluation environnementale stratégique a été réalisée pour le plan directeur du lieu historique du Ranch-Bar U en vertu de la Directive du Cabinet de 1999 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (LCEE 1999). Cette évaluation portait principalement sur l'orientation stratégique et les mesures prévues dans le plan directeur qui ne feront pas l'objet d'une évaluation environnementale dans le cadre de projets en particulier, de même que sur les effets cumulatifs.

La mise en oeuvre de ce plan directeur devrait entraîner de nombreux résultats positifs, notamment une meilleure protection des ressources patrimoniales, l'amélioration des produits de mise en valeur du patrimoine, le rehaussement de la qualité du séjour des visiteurs et la mise en place de mécanismes et de plans de gestion environnementale.

Trois orientations stratégiques clés sont susceptibles d'entraîner des effets négatifs sur l'environnement (effets cumulatifs) ou ne feront pas l'objet d'une évaluation environnementale dans le cadre d'un projet en particulier. Il s'agit des effets cumulatifs entraînés par les nombreux projets de construction et de remise en état qui sont prévus, de la réintroduction du bétail sur les lieux et de l'accroissement prévu du taux de fréquentation. Des mesures visant à atténuer les effets de ces orientations sont prévues dans l'évaluation environnementale réalisée pour ce plan directeur.

Nous éliminerons la plupart des effets associés aux projets de construction et de remise en état dans le cadre des évaluations environnementales menées pour les projets particuliers. Nous gérerons les effets cumulatifs sur la végétation et la faune en établissant le calendrier et en planifiant les activités d'un projet de manière à éviter les saisons et les endroits qui sont vulnérables. Nous gérerons les effets associés à la réintroduction du bétail en tenant compte, dans notre plan de gestion exhaustif de la végétation, des impacts du broutage, de la présence des espèces envahissantes et des préoccupations liées à l'habitat faunique. Les installations en place devraient permettre de répondre à l'augmentation du taux de fréquentation; seront surtout visées les installations en place et les nouvelles installations de même que les endroits très fréquentés. Les mécanismes de surveillance mis en place à la suite de la mise en oeuvre du plan directeur fourniront les données voulues sur l'état des ressources patrimoniales et naturelles.

Il ressort de cette évaluation environnementale stratégique que la mise en oeuvre du plan directeur du lieu historique national du Ranch-Bar U ne devrait probablement pas entraîner d'effets négatifs considérables sur l'environnement.

Le ranch Bar U, 1931

« Au sommet de la colline, Raymond m'a dit que je verrais bientôt le ranch Bar U. Je ne m'attendais pas à voir des collines aux pentes douces et des vallées arrondies à l'infini. Le lointain horizon juste plus bleu qu'ailleurs, un peu plus haut et plus beau. Les Rocheuses, les pâturages, sous le soleil de midi, un lac, parfois une rivière, quelquefois un bouquet d'arbres au bord de l'eau. Vers le sud, on voyait d'énormes tas de foin que l'on aurait pu prendre pour de gros pains. Tout cela avant que nous atteignons les bâtiments du ranch Bar U! C'est ce que vous appelleriez un vrai ranch... Le ranch s'étendait sur environ trois cantons et demi. Il comptait à peu près 8 000 têtes de bétail dont des vaches, des veaux, des génisses et des bouvillons, tous des Herefords... Nous avions descendu une colline et arrivions aux bâtiments principaux du ranch. C'était comme un petit village. » (traduction libre)

Extrait de Ann's Story. A Great Ranching Empire and the People Who Made it Work de Ann Clifford (Forever in Memory Publications, 1995). Le mari de Ann Clifford, Raymond, gérait l'exploitation du bétail au ranch Bar U. Cet extrait raconte leur arrivée au ranch.

5. Mise en oeuvre et évaluation du plan directeur

Les stratégies et mesures proposées dans le présent plan directeur seront mises en oeuvre au moyen du plan d'affaires du lieu historique. Si le plan directeur se veut un guide stratégique étalé sur 10 ou 15 ans (avec examen tous les cinq ans), le plan d'affaires annuel dresse quant à lui un portrait quinquennal de la situation. Dans le plan d'affaires, on décrit les mesures du plan de gestion qui seront appliquées au cours des 5 prochaines années, le moment exact où elles seront appliquées et leur coût. Tout changement aux prévisions quinquennales est relevé pendant l'examen annuel et la mise à jour du plan d'affaires.

Les mesures clés sont définies et présentées conformément aux gammes de services du plan d'affaires de Parcs Canada, décrites dans le tableau qui suit. Toutefois, il pourrait y avoir des modifications advenant de nouvelles circonstances ou de nouveaux renseignements, ou encore, un changement dans les priorités et les décisions nationales. Aucune cote de priorité n'a été attribuée aux activités, si ce n'est qu'on a indiqué dans quelle période de planification elles doivent avoir lieu. Les priorités seront établies avec plus de précision par l'Unité de gestion dans le cadre de son plan d'affaires.

La mise en oeuvre du présent plan directeur relève du directeur de l'Unité de gestion de Waterton. La mise en oeuvre des stratégies et des mesures est fonction de la réaffectation des ressources au sein de l'Unité. De plus, on cherchera à mettre sur pied des initiatives en collaboration avec des partenaires pour identifier, évaluer et poursuivre les projets appropriés.

Les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du plan directeur seront communiqués au moyen d'un rapport annuel et du rapport de Parcs Canada sur l'état des aires patrimoniales protégées, mis à jour tous les deux ans environ. Le plan directeur sera en outre soumis à un examen régulier et pourra être modifié selon les circonstances. En cas de changements majeurs, on consultera le public.

Gammes de services du plan d'affaires	Mesures	Périodes du plan d'affaires	
		Première période quinquennale	Deuxième période quinquennale
Protection des ressources patrimoniales	• Cartographier le siège des opérations et mettre sur pied une base de données (système d'information géographique) pour consigner les changements qu'ont subis les bâtiments, le paysage et les vestiges archéologiques au fil du temps.	X	
	• Conserver les box des percherons pour en assurer l'intégrité structurelle.		X
	• Stabiliser l'engreneuse portative, les toilettes extérieures, le bâtiment d'élevage, le dortoir, l'abri des animaux et le bâtiment de l'éolienne.	X	
	• Conserver la cuisine.	X	
	• Conserver l'entrée de la cave à légumes.	X	
	• Réaménager le côté ouest des corrals pour les démonstrations avec le bétail.	X	
	• Accorder une attention particulière au dispositif de contention du bétail en bois pour en assurer la protection et la mise en valeur.	X	
	• Élaborer et mettre en oeuvre un programme de surveillance des bâtiments.	X	>
	• Élaborer et mettre en oeuvre un plan d'entretien cyclique des bâtiments conservés.	X	>
	• Remettre en état une partie du haras.	X	
	• Remplacer les lignes aériennes contemporaines par des lignes enfouies dans le sol.		X
	• Chercher à contribuer à la planification future qui se fera dans la municipalité en ce qu'elle se rapporte au ranch.	X	>
	• Préparer un plan d'intervention en cas de désastre pour le siège des opérations du ranch.	X	
	• Préparer et mettre en oeuvre un plan de gestion de la végétation pour approbation.	X	>

Mise en valeur du patrimoine	• Un programme de presentation du patrimoine et les produits connexes seront créés afin d'être en mesure d'offrir un programme de ranch en exploitation.	X	>
	• Concevoir, approuver et mettre en oeuvre un plan d'exposition pour les enclos et les corrals.		X
	• Concevoir et aménager un sentier dans les pâturages conformément aux lignes directrices du *Plan d'aménagement de site* de 1997.		X
	• Concevoir un plan d'exposition pour la provenderie et le mettre en oeuvre éventuellement.		X
	• Aménager un belvédère à l'ouest du Centre d'accueil.	X	
	• Élaborer et mettre en oeuvre un programme d'interprétation (panneaux) pour le siège des opérations du ranch.	X	
	• Élaborer, approuver et mettre en oeuvre des plans d'ameublement pour le bureau du ranch/bureau de poste, l'atelier des harnais, la cuisine, les trois entrepôts et la forge.	X	X
	• Concevoir, approuver et mettre en place un panneau d'exposition pour le haras.	X	
	• Déplacer et renommer certains des présentoirs du Centre d'accueil.	X	
	• Intégrer au Centre d'accueil une exposition et du matériel de publicité croisée sur le réseau de lieux historiques.	X	
	• Améliorer l'impression du visiteur à son arrivée et l'accueil à la porte d'entrée du lieu historique et au Centre d'accueil au moyen de panneaux et d'autres supports visuels.	X	
	• Consigner les histoires des anciens.	X	
	• Aménager un corral à côté du haras.	X	
	• Rénover la maison en rondins pour en améliorer l'apparence.	X	

Services aux visiteurs	• Aménager une aire de repos au ruisseau Pekisko.	X	
	• Améliorer l'expérience des visiteurs au centre d'accueil et à l'entrée (ce qui inclut le marquage des espaces de stationnement pour les caravanes et les autobus).	X	
	• Effectuer des sondages sur la satisfaction des visiteurs de manière périodique	X	X
	• Ettre à jour le plan de sécurité publique	X	
	• Erminer le plan de marketing	X	
Gestion de Parcs Canada	• Formation et perfectionnement des employés et des bénévoles	X	>
	• Obtenir un appui social et politique	X	>
	• Assurer la communication sur la mise en œuvre du plan, sa surveillance et son examen	X	>

X : projets et activités qui se déroulent dans une seule période
> : poursuite du projet ou de l'activité sur plusieurs périodes